



HAL
open science

Les sondages clandestins de la Résistance en France occupée au début de l'année 1944. Chapitre 7

Jean-Paul Grémy

► **To cite this version:**

Jean-Paul Grémy. Les sondages clandestins de la Résistance en France occupée au début de l'année 1944. Chapitre 7 : De Gaule à la tête des affaires publiques de la France. 2013. halshs-00783681

HAL Id: halshs-00783681

<https://shs.hal.science/halshs-00783681>

Submitted on 1 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Paul GRÉMY

**LES SONDAGES
CLANDESTINS
DE LA RÉSISTANCE
EN FRANCE OCCUPÉE
AU DÉBUT DE L'ANNÉE 1944**

CAHIER N° 7

(30 juin 1944)

**DE GAULLE À LA TÊTE
DES AFFAIRES PUBLIQUES
DE LA FRANCE**

QUESTION 4C

Enoncé : Seriez-vous content de voir après la guerre le Général de GAULLE à la tête des affaires publiques de France ?

DONNEES TECHNIQUES DE L'ENQUETE

Nombre de personnes interpellées : 354 Français de naissance

Période de l'enquête : 25/5/44 - 19/6/44

Pour les régions touchées et le nombre et professions des agents enquêteurs, voir Cahier N° 1, page 2.

COMPOSITION DE L'ECHANTILLONNAGE

a) - Composition suivant les activités :

Patrons	32 %
Salariés	31 %
Professions libérales	17 %
Fonctionnaires	7 %
Rentiers, retraités et pensionnés	9 %
Sans profession	4 %

b) - Composition suivant le rang social :

Rang social élevé	20 %
Rang social moyen	47 %
Rang social modeste	33 %

c) - Composition suivant la couleur politique :

Résistants	18 %
Sympathisants	63 %
Neutres	19 %

(Les collaborateurs n'ont pas été questionnés)

d) - Composition suivant l'âge :

Jeunes (25 ans - 34 ans)	20 %
Moyens (35 ans - 55 ans)	61 %
Agés (56 ans - 70 ans)	19 %

Pour ces 4 compositions, voir aussi Cahier N° 1, pages 2 et 3.

RESULTATS DE L'ENQUETE SUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

OUI	69 %
NON	19 %
INDECIS	12 %

Réponses positives

Il n'y a qu'une seule réponse et la phrase suivante en exprime l'idée :

"Tout le respect et l'admiration pour le Général de Gaulle, l'homme que la Providence nous envoie, pour gouverner et redresser la France. Il ne l'aura que trop mérité".

Aucune hésitation ou réticence. D'ailleurs, dans toutes les réponses qui nous sont parvenues, on sent le désir des Français d'exprimer leur enthousiasme, trop longtemps comprimé, pour celui qui a tant fait et réussi envers le Pays. Il n'y en a pas une seule qui ne fasse état d'une de ses qualités, pour mieux en faire l'éloge et applaudir à son action.

Nous croyons utile de mentionner celles des qualités du Général de Gaulle qui ont été le plus évoquées et qui constituent en réalité autant de raisons pour ceux qui les ont exprimées de croire en lui et de l'aimer. En voici quelques unes :

"Le Général de Gaulle est un homme propre ; on n'a rien à lui reprocher" ;

"C'est un homme droit. On ne lui a jamais connu de petitesse ou de mesquinerie" ;

"C'est un homme nouveau ; ce qui est très heureux pour un pays qui n'a que trop d'anciens" ;

"Il inspire une grande confiance" ;

"Il a prévu ce que sera la guerre moderne" ;

"Il a prévu la victoire finale des alliés" ;

"Il a compris le rôle que l'URSS jouera sur l'échiquier mondial et il agit en conséquence" ;

"Il a du militaire, la fermeté. Mais il a dirigé notre barque en détresse avec un instinct et une clairvoyance digne des plus grandes compétences politiques de notre histoire" ;

"Quant aux yeux de l'étranger, on a beau contester au Général de Gaulle qu'il représente notre Pays, on voit que partout dans le monde on appelle du nom de "Gaullistes" les Français qui résistent et qui se battent et Mrs. Roosevelt et Churchill sont les premiers à les appeler de ce nom. Qui saurait mieux représenter la France ?"

Réponses négatives

Elles se rangent dans 4 catégories (dans l'ordre des fréquences décroissantes) :

1°- "Pas de militaires à la tête des affaires publiques françaises en temps de paix" ;

Le veto n'a rien de négatif pour la personnalité elle-même du Général de Gaulle. C'est une question de principe qui en est la cause. Et ce principe est, à son tour, le fruit d'une certaine éducation intellectuelle, dont il n'y a pas lieu ici de discuter.

La réserve suivante a pourtant été faite plusieurs fois dans le cadre de cette catégorie de réponses :

".....sauf pour la période de transition entre la libération et la normalisation totale de la vie publique".

2°- "Non, car il subit et subira l'influence de l'Etranger".

Réponse naïve et de mauvaise foi. Et elle est d'autant plus invraisemblable, qu'elle se produit juste au moment où le Général a le plus de peine à se faire reconnaître par l'Etranger.

3°- "Il faut un homme nouveau qui n'ait pas pris part à la mêlée jusqu'à maintenant".

Réponses très peu nombreuses et dont la médiocrité dispense de tout commentaire.

4°- Enfin il y a quelques réponses plus ou moins injurieuses dont la forme importe peu. Ce qui importe réellement c'est qu'elles sont très peu nombreuses (environ 1%) et qu'elles ne contiennent que des accusations grossières et notoirement fausses. Ce genre de réponses correspond à la fraction de déchets qui se trouve dans n'importe quelle société et il correspond aussi à la quantité de calomnie qui germe naturellement sur le chemin de tout homme d'État.

L'OPINION DANS LES DIVERSES CATEGORIES DE FRANÇAIS

<u>Catégorie</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Indécis</u>
Patrons	68 %	16 %	16 %
Salariés	62 %	19 %	19 %
Professions libérales	75 %	20 %	5 %
Fonctionnaires	63 %	25 %	12 %

On voit que les Salariés (privés et fonctionnaires) sont bien plus réticents que les Patrons et ceux des Professions libérales. Comme pour la question 4B (Comité d'Alger) nous ne voyons pas d'explication de ce phénomène.

Quant au petit nombre d'Indécis dans les Professions libérales, il s'explique par le fait qu'en général ce sont des intellectuels, ayant davantage l'habitude de trancher un problème.

<u>Couleur politique</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Indécis</u>
Résistants	86 %	5 %	9 %
Sympathisants	74 %	14 %	12 %
Neutres	35 %	52 %	13 %

Comme pour le 4B, les pourcentages sont ici très représentatifs des catégories de Français qui les ont donnés.

<u>Âges</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Indécis</u>
Jeunes	61 %	30 %	9 %
Moyens	68 %	19 %	13 %
Agés	77 %	9 %	14 %

En dehors des "Neutres", les "Jeunes" sont ceux qui se montrent le moins enthousiastes pour le Général. La cause nous échappe.

Dans l'ensemble, on voit que les sympathies augmentent avec l'âge.

<u>Rang social</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Indécis</u>
Modestes	70 %	15 %	15 %
Moyens	67 %	18 %	15 %
Elevés	67 %	29 %	4 %

Le rang social ne joue pas beaucoup dans cette question, ce qui est remarquable pour la personnalité d'un homme d'Etat. On remarque seulement que dans le rang social élevé l'indécision est moindre, ce qui prouve que pour cette question il y a - dans cette catégorie d'individus - moins de personnes pour lesquelles la raison est tenue en échec par les sentiments.

Avant de passer aux conclusions, nous allons faire un rapprochement entre les résultats de cette enquête et ceux de la question 4B (Comité d'Alger - Cahier n° 6).

On avait demandé, dans le sondage concernant le Comité d'Alger si on approuvait moralement le symbole que représente cet organisme. Les réponses avaient dépassé le cadre de la question, pour nous dire en plus si on jugeait le C. d'A. capable de gouverner la France.

Dans l'enquête présente, nous avons demandé si on croyait capable le Général de Gaulle de gouverner la France et chacun a tenu à nous dire comment il appréciait ce Français en tant que homme et patriote.

Pour les deux enquêtes, malgré la différence qu'il y a dans la nature des questions et dans les arguments avancés en réponse pour chacune d'entre elles, l'ensemble des réponses a donné des résultats strictement identiques. Cette identité prouve que l'on considère le Comité d'Alger comme le reflet du Général de Gaulle et les hommes qui s'y trouvent, comme ayant subi sa vérification.

Quant au détail des statistiques, il y a lieu de faire le point sur quelques dissemblances susceptibles d'interprétations instructives :

<u>Catégorie</u>	<u>Question</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Indécis</u>
Patrons	4B	76 %	16 %	8 %
"	4C	68 %	16 %	16 %
Fonctionnaires	4B	72 %	18 %	10 %
"	4C	63 %	25 %	12 %
Jeunes	4B	56 %	35 %	9 %
"	4C	61 %	30 %	9 %
Agés moyens	4B	75 %	14 %	11 %
"	4C	68 %	19 %	13 %
Agés	4B	68 %	18 %	14 %
"	4C	77 %	9 %	14 %

On voit que les Patrons hésitent davantage pour le Général de Gaulle.

Les Fonctionnaires sont bien plus affirmatifs pour le C. d'A.

Enfin les âges extrêmes sont plus décidés pour le Général de Gaulle, alors que l'âge moyen soutient davantage le Comité.

CONCLUSIONS

Cette enquête confirme la conviction que l'on avait que le Général de Gaulle est très aimé par les Français. Il y a, bien entendu, des voix indécises et des réponses négatives. Mais celles-ci à part quelques exceptions, ne mettent en jeu que les capacités politiques du Général en tant que futur chef de la France, voire aussi l'opportunité même d'une telle situation pour le Pays, mais ne doutent pas de sa valeur personnelle, ni de ses sentiments de Français et de patriote. Cette indécision, ainsi que les voix contraires, forment d'ailleurs une minorité bien peu importante par leur nombre et très médiocre dans leur qualité.

Pour la grande majorité - dont les voix se sont exprimées spontanément et en parfaite liberté - on estime que l'homme qui a vu juste là où presque tous les autres, s'étaient trompés, celui qui a si bien réussi à s'identifier avec les aspirations de son Pays et qui de très loin, mais par sa foi ardente, a ranimé la flamme de la résistance française et la lutte de tout un peuple pour la liberté et pour l'honneur, un tel homme a donné assez de gages suprêmes pour devoir devenir un jour le Chef d'une France démocratique.

LE GÉNÉRAL DE GAULLE À LA TÊTE DES AFFAIRES PUBLIQUES DE LA FRANCE

Le déroulement de l'enquête du S.S.S. a naturellement été perturbé par le débarquement en Normandie, et les premiers combats pour la libération du territoire national. Aussi les réponses recueillies n'ont-elles pas tout à fait la même signification selon l'information dont disposaient les personnes interrogées le jour même de l'entretien : avant la visite de de Gaulle à Bayeux et la diffusion, le 16 juin 1944, à la BBC, du reportage d'André Rabache sur l'accueil enthousiaste de la population (Crémieux *et al.* 1975-1976 : V, 66-67), la plupart des Français ne connaissait guère du Général que sa voix, entendue à la BBC, et ce qu'en disaient les médias de langue française, tant ceux de la collaboration que ceux de la France Combattante. À la date de l'enquête, de Gaulle était avant tout un symbole, celui de la résistance à l'occupant ; et c'est donc sur les capacités politiques de ce "symbole" que les personnes interrogées par le S.S.S. devaient se prononcer... C'est pourquoi il est indispensable d'examiner de quels éléments disposaient, pour répondre à des questions sur le chef de la France Combattante, les habitants de la métropole encore sous la domination des occupants et de leurs associés.

De Gaulle, cet inconnu.

À la veille de la Libération, "le général de Gaulle tant attendu, tant espéré quasiment dans chaque maison, était non seulement une figure légendaire mais presque une figure mythique. En un temps de grande information, on a du mal à penser aujourd'hui que cet homme qui résumait les espérances de millions d'êtres humains était physiquement un inconnu. Un petit nombre de résistants avaient vu sa photo tout à fait à la fin, reproduite dans quelque feuille clandestine. À l'opposé, quelques fidèles de Vichy s'en faisaient une image diabolique, mais la personne pour l'opinion était aussi inconnue que son visage. La taille du général de Gaulle, par exemple, fut une révélation en juillet et août 1944" (Michel Debré, *in* Libération 1974 : 878).

Les grandes étapes de la carrière de Charles de Gaulle jusqu'en 1944.

Les biographies du général de Gaulle sont très nombreuses¹, et les étapes de sa vie sont désormais bien connues, depuis sa naissance à Lille, le 22 novembre 1890, jusqu'à sa mort à Colombey-les-deux-Églises, le 9 novembre 1970. Son père, Henri de Gaulle, admissible à l'École Polytechnique, blessé en 1870, est licencié en droit et ès lettres ; ayant renoncé à une carrière militaire, ayant ensuite démissionné d'un emploi à la Préfecture de la Seine, il enseigne chez les Jésuites le français, le latin, le grec, puis l'histoire, la philosophie, et les mathématiques. Bien que conservateur en politique, il est convaincu de l'innocence du capitaine Dreyfus. Marié à sa cousine Jeanne Maillot-Delannoy, il en aura cinq enfants : Xavier, Marie-Agnès, Charles, Jacques, et Pierre.

Après des études secondaires chez les Jésuites, Charles de Gaulle prépare l'école militaire interarmes de Saint-Cyr, où il est reçu en août 1909². Conformément au règlement, avant d'intégrer

¹ En langue française, les plus souvent citées sont celles de Paul-Marie de La Gorce (La Gorce 1964), et de Jean Lacouture (Lacouture 1984) ; en langue anglaise, celles de Brian Crozier (Crozier 1973) et de Charles Williams (Williams 1993). Par ailleurs, *Le général de Gaulle*, de Nikolai Moltchanov (Moltchanov 1980) a été traduit du russe en français en 1988.

² Selon Moltchanov (1980 : 16-17), ses professeurs, au vu de ses dons pour les mathématiques, l'auraient poussé à préparer l'École Polytechnique. Dans une lettre à sa mère en date du 22 août 1917, il écrit, à propos des officiers formés par cette

l'école, il effectue une année de service comme homme de troupe à Arras, au 33^e régiment d'infanterie. Après ses deux années de scolarité, il sort de Saint-Cyr 13^{ième} sur 211, et choisit d'être affecté au régiment où il a effectué ses classes ; ce régiment vient d'être placé sous les ordres d'un nouveau chef, le colonel Philippe Pétain. À la déclaration de guerre, le 33^e RI est positionné sur les Ardennes, pour défendre la Meuse ; le 13 août 1914, il entre en Belgique pour se porter au devant des troupes allemandes qui, au mépris de la neutralité du pays, viennent d'y pénétrer.

Au cours des combats, le lieutenant de Gaulle est blessé à deux reprises, le 15 août 1914 et le 15 mars 1915. Il est nommé capitaine. Le 2 mars 1916, au cours d'une action héroïque à la tête de sa compagnie, il est blessé une troisième fois, et se retrouve prisonnier. Son colonel le croit mort, et le propose pour citation à l'ordre de la légion d'honneur. Le général Pétain le citera à l'ordre de l'armée (7 mai 1916) en ces termes (cité par Lacouture 1984 : 70) :

Le capitaine de Gaulle, commandant de compagnie, réputé pour sa haute valeur intellectuelle et morale, alors que son bataillon, subissant un effroyable bombardement, était décimé et que les Allemands atteignaient sa compagnie de tous côtés, a enlevé ses hommes dans un assaut furieux et un corps à corps farouche, seule solution qu'il jugeait compatible avec son sentiment de l'honneur militaire. Est tombé dans la mêlée. Officier hors pair à tous égards.

Prisonnier des Allemands, Charles de Gaulle tentera cinq fois de s'évader ; il sera repris à chaque fois. Il connaîtra ainsi successivement six camps d'internement : Stettin, Rosemburg, Friedberg, Magdebourg, Ludwigshafen, et enfin le camp pour récidivistes de l'évasion, le fort IX d'Ingolstadt. Ses deux années de captivité, il les emploie à se perfectionner en allemand, et à lire. Ce sont des années perdues pour son avancement dans la carrière militaire¹, mais aussi pour sa formation professionnelle : "De la stratégie générale, il sait à peu près tout ce que peut savoir un officier de son temps, à quelques dizaines de spécialistes près (et encore...). Mais lui ont échappé, après 1916, les tactiques sur le terrain, l'emploi des armes, les méthodes d'organisation qui ont dû transformer la physionomie du combat, de Verdun à Rethondes" (Lacouture 1984 : 100). C'est pourquoi, après avoir suivi à Saint-Maixent une session de recyclage pour les officiers rentrant de captivité, il demande à être affecté à la 4^e division de chasseurs polonais ; il participe à des opérations contre l'armée rouge en Volhynie, puis à la défense de Varsovie en 1920. Le général Weygand (alors chef de la mission militaire française auprès du gouvernement polonais) lui décerne sa quatrième citation.

Rentré en France en octobre 1921, il se marie avec Yvonne Vendroux, dont il aura trois enfants : Philippe, Anne, et Élisabeth. Il enseigne à Saint-Cyr l'histoire militaire, puis suit le cursus de l'École de Guerre (1922-1924), où ses critiques de la doctrine officielle ("défensive, attentisme et suprématie du feu") pèsent sur son rang de sortie. C'est en mars 1924 que paraît son premier livre, *La discorde chez l'ennemi*. Il y défend la thèse de la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil : les militaires doivent avoir en charge la conduite des opérations sur le terrain, les politiques la conduite de la guerre. Selon lui, la défaite allemande en 1918 s'explique par le manquement à ce principe (dû à la faiblesse de Guillaume II, qui a commis l'erreur de s'incliner devant les chefs militaires).

De Gaulle est ensuite nommé à l'état-major de l'armée du Rhin (Mayence), puis, en 1925, à l'état-major particulier du maréchal Pétain ; il y est "officier de plume", chargé de rédiger un grand ouvrage traçant le portrait du soldat français à travers l'histoire. De 1927 à 1929, il commande le 19^e bataillon de chasseurs à pied (Trèves). De 1929 à 1931, il est en poste à Beyrouth, à l'état-major des troupes du Levant ; il est alors chef des 2^e et 3^e bureaux (informations et opérations).

école : "une des funestes influences sur l'esprit de ceux qu'elle a formés est de leur donner le seul goût des jugements *a priori*, et de leur faire croire à la valeur absolue des hommes et des moyens" (cité par Jullian 2000 : 49).

¹ Il restera douze ans capitaine. Il ne sera nommé commandant qu'en septembre 1927 (à 37 ans), lieutenant-colonel en décembre 1932, et colonel en décembre 1938. À cette date, Alphonse Juin, qui est de la même promotion que lui à Saint-Cyr, est déjà général de brigade.

De retour en France en novembre 1931, il est affecté à la 3^e section du Secrétariat général de la défense nationale. En juillet 1932, il publie *Le fil de l'épée*. Cette même année, il est nommé Secrétaire du Conseil supérieur de la Défense nationale ; ce fut, selon le mot de Pierre Lefranc, "son ENA" [École Nationale d'Administration]. Dans ses mémoires, de Gaulle fait en ces termes le bilan de cette expérience, pour lui décisive (De Gaulle 1954 : 3-5) :

De 1932 à 1937, sous quatorze ministères, je me trouvais mêlé, sur le plan des études, à toute l'activité politique, technique et administrative, pour ce qui concernait la défense du pays. [...] Les travaux que j'avais à faire, les délibérations auxquelles j'assistais, les contacts que je devais prendre, me montraient l'étendue de nos ressources, mais aussi l'infirmité de l'État.

Car c'est l'inconsistance du pouvoir qui s'étalait en ce domaine. Non, certes, que les hommes qui y figuraient manquaient d'intelligence ou de patriotisme. Au contraire, je voyais passer à la tête des ministères d'indiscutables valeurs et, parfois, de grands talents. Mais le jeu du régime les consumait et les paralysait. [...]

C'est pourquoi, le corps militaire, auquel l'État ne donnait d'impulsions que saccadées et contradictoires, s'enfermait dans son conformisme. L'armée se figeait dans les conceptions qui avaient été en vigueur avant la fin de la dernière guerre. [...]

Une telle conception de la guerre convenait à l'esprit du régime. Celui-ci, que la faiblesse du pouvoir et les discordes politiques condamnaient à la stagnation, ne pouvait manquer d'épouser un système à ce point statique.

En mai 1934, il publie *Vers l'armée de métier*. Il y développe la nécessité, pour une France exposée aux invasions (de par sa géographie), de disposer d'une force de manœuvre motorisée, conçue pour l'offensive, pouvant prendre appui sur des places fortes. De Gaulle y souligne que l'aviation et les blindés doivent jouer un rôle capital dans les guerres à venir. Il préconise la création de six divisions blindées, pour lesquelles il faut recruter et former des spécialistes, comme c'est déjà le cas dans la marine et l'aviation (d'où le titre de l'ouvrage¹). En France, le livre ne s'est vendu qu'à 700 exemplaires, et il y est l'objet de virulentes critiques de la part du ministre de la Guerre, le général Maurin, et des principaux chefs de l'armée (Pétain, Weygand, Gamelin). En revanche, il rencontre un vif succès en Angleterre, en Allemagne, et même en URSS (où Mikhaïl Toukhatchevski en fait tirer une traduction à 5 000 exemplaires).

En 1937, de Gaulle, surnommé le "colonel Motor", est nommé à la tête du premier régiment de chars de combat créé en France. Le 507^e RCC est stationné à Metz, ville dont le gouverneur militaire est le général Giraud. Il multiplie les manœuvres sur le terrain, s'attirant les sarcasmes de Giraud, pour qui les chars doivent demeurer au service des fantassins : "De Gaulle, tant que je commanderai la région, vous lierez vos chars au rythme de l'infanterie"².

En septembre 1938, il est sollicité par l'éditeur Gallimard pour écrire un livre intitulé *L'homme sous les armes* ; mais, absorbé par son commandement au 507^e RCC, il propose de reprendre plutôt le texte écrit, dix ans auparavant, à la demande de Pétain, et "enterré" par celui-ci. Gallimard accepte, et publie, en septembre 1938, *La France et son armée*. Bien accueilli par le public, tiré à plus de 6 000 exemplaires, ce livre achève de brouiller de Gaulle avec le maréchal Pétain.

Après la déclaration de guerre à l'Allemagne, le colonel de Gaulle prend, le 2 septembre 1939, en Alsace, le commandement des chars de la cinquième armée. Le 11 novembre, il envoie au général Gamelin une note de service sur l'emploi des chars, qui reste sans réponse. Le 26 janvier 1940, il

¹ Ce titre occasionnera un malentendu avec certains socialistes, dont Léon Blum, qui oppose la "nation armée" à "l'armée de métier", et craint qu'une armée de métier ne puisse devenir l'instrument d'un coup d'état.

² Il aurait ajouté : "Moi vivant, mon petit de Gaulle, vous n'imposerez pas vos théories ici" (cité par Moltchanov 1980 : 96). Giraud aurait également déclaré (entre autres amabilités) : "le colonel de Gaulle est l'officier le plus stupide de l'armée française" (cité par Lacouture 1984 : 266).

adresse à 80 personnalités civiles et militaires un mémorandum, *L'Avènement de la force mécanique*, qui préconise la constitution d'importantes masses d'aviation d'attaque et de grandes unités cuirassées, et souligne le péril qu'il y a "à laisser dans l'inaction les forces mobilisées, ces milliers d'hommes qui piétinent dans leurs cantonnements, travaillés, comme leurs chefs, par l'obscur sentiment de leur inutilité autant que de leur impuissance". Il ajoute : "Être inerte, c'est être battu" (cité par Lacouture 1984 : 299). C'est une condamnation de la politique suivie par l'État-major (la "drôle de guerre"), et donc presque un acte de rébellion. En outre, il y prophétise que "le conflit présent sera tôt ou tard marqué par des mouvements, des surprises, des irruptions, des poursuites, dont l'ampleur et la rapidité dépasseront infiniment celle des plus fulgurants événements du passé. Beaucoup de signes annoncent déjà ce déchaînement des forces nouvelles" (*ibid.* : 300).

Le 23 mars 1940, Paul Reynaud succède à Édouard Daladier, démissionnaire, et devient président du Conseil (chef du gouvernement). Il appelle de Gaulle à Paris, avec l'intention de le nommer au Secrétariat général du Comité de Guerre. Daladier, devenu ministre de la Défense nationale, s'y oppose. Nommé, le 11 mai 1940, au commandement de la 4^e division cuirassée, en cours de constitution, de Gaulle est alors affecté au secteur de Laon. Le 16 mai, en inspectant sa zone d'opérations, il assiste au défilé des réfugiés (exode), et surtout à celui des soldats désarmés que les Allemands n'ont pas eu le temps de faire prisonniers. Cet événement le marque profondément : "Au spectacle de ce peuple éperdu et de cette déroute militaire, au récit de cette insolence méprisante de l'adversaire, je me sens soulevé d'une fureur sans bornes. Ah ! c'est trop bête ! La guerre commence infiniment mal. Il faut donc qu'elle continue. Il y a, pour cela, de l'espace dans le monde. Si je vis, je me battraï, où il faudra, tant qu'il faudra, jusqu'à ce que l'ennemi soit défait et lavée la tache nationale. Ce que j'ai pu faire, par la suite, c'est ce jour-là que je l'ai résolu" (De Gaulle 1954 : 31).

Entre le 17 et le 20 mai, à la tête des forces qu'il a pu rassembler (une partie des effectifs prévus pour la 4^e DCR), il lance plusieurs attaques victorieuses contre les *Panzers* de Guderian¹. Le 24 mai, il apprend qu'il est nommé général à titre provisoire. Les 28 et 29 mai, il lance une offensive pour réduire une poche allemande devant Abbeville. Le 31 mai, la 4^e DCR est citée à l'ordre de l'armée, et relevée par une unité britannique. Appelé à Paris le 1^{er} juin, de Gaulle est reçu par le général Weygand (devenu commandant en chef des armées françaises), qui lui donne l'accolade, en disant : "Je vous félicite. Vous avez sauvé l'honneur...".

Le 6 juin 1940, il est nommé sous-secrétaire d'État à la Guerre dans le gouvernement Reynaud. De ce jour jusqu'au 16 juin, il tentera de convaincre Reynaud que, la guerre étant perdue en métropole, il faut poursuivre la lutte dans l'Empire. Après avoir brièvement envisagé la constitution d'un "réduit breton" de résistance à l'ennemi, il fait étudier les possibilités d'un repli massif sur l'Afrique du Nord, avec la contribution de la flotte britannique. C'est dans ce contexte qu'il se rend à Londres le 16 juin. De retour à Paris le soir même, il y apprend la démission de Reynaud. Le président Lebrun fait alors appel au maréchal Pétain pour former un nouveau gouvernement.

Le 17 juin 1940, avec l'accord de Reynaud (qui lui a fait remettre 100 000 francs sur les fonds secrets), de Gaulle s'envole pour Londres, où il arrive peu après midi. Il rencontre Winston Churchill, qui l'autorise à prendre la parole à la BBC dès que la France aura demandé l'armistice. Ce même jour, le maréchal Pétain annonce à la radio : "C'est le coeur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire, pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités". Le lendemain 18 juin, en fin de journée, de Gaulle lance son fameux appel à la continuation de la lutte contre les Allemands. Dans les jours qui suivent, il continue à parler à la radio ; mais surtout il s'emploie à contacter tous les Français détenteurs de pouvoir politique ou de

¹ C'est à la suite de ces offensives qu'il parle pour la première fois à la radio : il est interviewé le 21 mai 1940, à Savigny-sur-Ardres (*vide infra*).

forces militaires qui se trouvent en dehors de la métropole. Il s'adresse en particulier au commandant en chef en Afrique Française du Nord, le général Noguès, qui est partisan de continuer la guerre, en lui proposant de se mettre sous ses ordres ; Noguès ne répond pas. De Gaulle se retrouve seul à Londres, aucun parlementaire, aucun chef militaire, n'ayant répondu à son appel¹. Le 27 juin, Churchill lui déclare alors : "Vous êtes tout seul ? Eh bien, je vous reconnais tout seul !". Le lendemain, le gouvernement de sa majesté britannique déclare qu'il "reconnait le général de Gaulle comme chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent, qui se rallient à lui pour la défense de la cause alliée"².

Dès lors, Charles de Gaulle consacre tous ses efforts à recruter une force militaire qui lui permette de donner à la France Libre une place aux côtés des Alliés dans la guerre contre l'Allemagne ; à rallier les territoires colonisés par la France ou placés sous son protectorat ; à créer une structure politique qui puisse être reconnue internationalement comme représentant la "vraie France" ; et enfin à faire l'unité de tous les Français qui ne se sont pas compromis dans une collaboration active avec l'ennemi. Les étapes les plus marquantes de cette entreprise sont :

- les ralliements du Tchad, du Cameroun, et du Congo (26 - 28 août 1940) ;
- la création à Brazzaville du Conseil de Défense de l'Empire (27 octobre 1940) ;
- la prise de Koufra par les troupes de Leclerc (1^{er} mars 1941)³ ;
- la création du Comité National Français, premier "gouvernement" de la France Libre (24 septembre 1941) ;
- le ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon (25 décembre 1941), qui envenime les relations de la France Libre avec Roosevelt (et avec son secrétaire d'État Cordell Hull) ;
- la résistance héroïque, à Bir-Hakeim, des Forces Françaises Libres commandées par le général Kœnig, aux forces allemandes commandées par le général Rommel (27 mai - 11 juin 1942), fait d'armes dont le retentissement international est alors considérable ;
- l'unification des mouvements de la résistance intérieure par Jean Moulin (représentant personnel du général de Gaulle, et délégué du CNF en "zone libre"), et la création consécutive du Conseil National de la Résistance (27 mai 1943) ;
- la création à Alger du Comité Français de la Libération Nationale (4 août 1943) ;
- la création à Alger de l'Assemblée Consultative Provisoire (17 septembre 1943), confirmant le caractère démocratique de la France Combattante et son attachement aux valeurs de la République ;
- les campagnes de Tunisie (janvier - mai 1943) et d'Italie (novembre 1943 - juillet 1944), menées aux côtés des Anglo-américains, qui ont favorisé une relative fusion entre les combattants de la France Libre et ceux de l'armée d'Afrique, ralliés tardivement à de Gaulle ;
- la transformation du CFLN en Gouvernement Provisoire de la République Française (3 juin 1944) ;
- le retour de de Gaulle sur le territoire métropolitain (14 juin 1944), où l'accueil enthousiaste que lui a réservé la population (à Courseulles-sur-Mer, Bayeux, Isigny-sur-Mer, et Grandcamp-Maisy) consacre aux yeux de l'opinion internationale⁴ sa légitimité de chef du gouvernement provisoire de la France.

¹ "Qu'il ne se soit trouvé en juin 1940 aucun chef militaire de haut rang ni personnage politique de premier plan pour prendre la tête de la rébellion reste une des énigmes les plus déroutantes de notre histoire nationale" (Barré 2003 : 56).

² "De Gaulle souffrit beaucoup, au regard des Alliés, d'être privé de tout concours illustre. Mais vis-à-vis des Français, la France Libre avait, par là, une sorte de pureté qui s'identifiait profondément au sentiment public, dressé contre l'envahisseur, méprisant ou haïssant Vichy, mais aussi détaché du régime ancien" (La Gorce 1964 : 230).

³ À cette occasion, Leclerc ordonne à ses troupes : "Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront à nouveau sur la cathédrale de Strasbourg" ("Serment de Koufra"). Ce serment sera tenu le 23 novembre 1944, avec la libération de Strasbourg par la 2^e DB commandée par Leclerc.

⁴ Et en particulier auprès du président américain, Franklin Delano Roosevelt, qui a toujours poursuivi de Gaulle de sa vindicte personnelle, a nié la légitimité de son pouvoir, et l'a accusé de visées dictatoriales (voir *Cahier* n° 12).

Les conceptions politiques et morales de de Gaulle.

Compte tenu des attaques dont il a été l'objet dans ce domaine (accusations de vénalité, de morgue aristocratique, de visées liberticides, etc), il est nécessaire de rappeler les valeurs auxquelles tenait Charles de Gaulle, et l'évolution de ses conceptions politiques. Malgré leurs liens avec la famille Maillot (industriels du Nord), les de Gaulle n'étaient pas "des "bourgeois" au sens où Flaubert, et par ailleurs Marx, l'entendaient. Avec un mélange, dans l'ascendance, de noblesse de robe et de porteurs d'épée, c'étaient depuis un siècle des gens de plume, des clercs, commis de l'État et érudits, écrivains de province et secrétaires de cours. Des intellectuels impécunieux et prudes avec un oncle cuirassier et un cousin curé, des gens qui savaient la grammaire, le latin et le grec, beaucoup d'histoire et un peu de géographie, qui allaient à la messe et servaient l'État sans trop demander en retour, en regrettant dignement de mettre leur talent et leur vertu au service de la République plutôt qu'à la disposition de successeurs des "quarante rois qui, en mille ans, firent la France"." (Lacouture 1984 : 12). Selon le mot de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Charles de Gaule est né "dans une famille légitimiste de tradition et républicaine de raison" (Marcot *et al.* 2006 : 423).

Il est issu d'une famille profondément patriote. "Sa première formation, familiale et scolaire, avait établi, dans son esprit, la primauté des valeurs nationales. Les discordes intérieures, les conflits politiques et sociaux avaient été dénoncés autour de lui comme autant de raisons d'un affaiblissement du pays ; ainsi prenait forme une vision du monde où la nation demeure la forme essentielle et permanente des sociétés humaines" (La Gorce 1964 : 33-34). Il écrira plus tard que, dans l'armée de l'an II, "on y est "patriote", c'est-à-dire qu'on mêle à l'amour de la patrie la volonté d'initiative, la confiance orgueilleuse et le désintéressement" (De Gaulle 1932 : 71).

Son année passée comme homme de troupe à Arras a forgé la représentation qu'il conservera toujours du peuple français : "Le peuple qu'il découvre, dans les austères régiments du Nord est, typiquement, celui d'une certaine France, marqué par la géographie et l'économie. Les soldats du 33^e régiment d'infanterie sont des mineurs du Pas-de-Calais, des paysans du Tardenois, de la Thiérache, du Valenciennois. C'est ce peuple à l'image d'une terre et d'un climat, rude et travailleur. La qualité qu'il cultive le plus est le souci de la dignité. Son obsession quotidienne est le travail, celui qu'imposent les rigueurs d'une température incertaine ou les incertitudes d'un marché du travail soumis aux vicissitudes de l'industrie et de la mine. La rudesse et l'austérité sont la règle, mais parfois cèdent aux explosions de joie bruyante et de colère. [...] Tout au long de sa vie, quand il évoque le peuple français, c'est surtout la population du nord de la France qu'il imagine" (La Gorce 1964 : 39-40). Pour lui, les idées ouvrières sont "nobles et saines, à l'égal de tant d'autres, tant qu'elles s'inscrivent dans le cadre national et animent d'une flamme nouvelle l'ardeur patriotique du peuple ; redoutables, au contraire, si elles détournent les travailleurs de la vigilance nationale et légitiment la guerre civile, tout en condamnant les guerres nationales. [...] Voici, fixée pour toujours, la conception de l'Histoire qui animera la vie, la pensée et l'action de Charles de Gaulle" (La Gorce 1964 : 36). La déclaration de guerre en août 1914 confirmera cette vision : la mobilisation ne soulève aucune protestation collective, les réfractaires représentent moins de 1,5 % des effectifs (alors que l'on en prévoyait 15 %), et 3 000 déserteurs du temps de paix reviennent pour se battre.

Concernant "l'héritage" que Charles de Gaulle a reçu au cours son éducation familiale ¹, Stanley et Inge Hoffmann le présentent selon trois axes principaux. En premier lieu, l'indépendance du jugement (la volonté de juger de tout par soi-même, au lieu de s'appuyer sur le jugement des autres). Ensuite, un ensemble de valeurs exprimant la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers : l'amour de la France, la foi catholique, le sens de l'honneur, l'attention portée aux leçons de l'histoire, le respect pour la culture, l'union des vivants et des morts dans le concept de nation, la valorisation des vertus du soldat (défenseur de la patrie). Enfin, un profond accablement en raison de l'état de la France

¹ Mais aussi au cours de sa scolarité, puis qu'il a eu comme professeur chez les Jésuites son père, Henri de Gaulle.

en ce début du vingtième siècle. Sur le plan intérieur, cet accablement prend sa source dans l'affaire Dreyfus, la séparation de l'église et de l'État, l'interdiction des congrégations, l'essor du socialisme, le développement des syndicats ouvriers, les grèves ; au niveau international, dans l'abaissement de la France à la suite de l'humiliante défaite de 1870 (Hoffmann et al. 1968 : 832-833).

La passion de de Gaulle pour l'histoire nationale le conduit à y puiser ses modèles de référence, que ce soient les artisans de la victoire de la Grande Guerre (Clemenceau, Foch) ou les héros de la patrie en danger (Danton, Carnot, Gambetta). Dans ses discours, il utilise ces personnages historiques pour projeter une image idéalisée et héroïque de "l'âme de la France", mais aussi pour se définir lui-même, en révélant ses conceptions politiques et morales. C'est ainsi que, pour lui, Jeanne d'Arc incarne l'intransigeance dans l'honneur (Hazareesingh 2010 : 23, 32-34). De ce point de vue, le discours qu'il prononce à la BBC le 2 juillet 1940 pour stigmatiser les signataires de l'armistice est exemplaire. À ceux qui ont livré leurs armes à l'ennemi, il oppose Jeanne d'Arc, Richelieu, Louis XIV, Carnot, Napoléon, Gambetta, Poincaré, Clemenceau, et Foch ; à ceux qui mettent à la discrétion de l'ennemi une flotte intacte, les amiraux Duquesne, Tourville, Suffren, Courbet, et Guépratte ; à ceux qui évacuent sans combattre les points stratégiques de l'Empire, les chefs militaires Duplex, Montcalm, Bugeaud, et Lyautey (De Gaulle 1946 : 12).

Sur le plan politique, de Gaulle semble n'avoir jamais été séduit par l'extrême droite (Lacouture 1984 : 408-410). Les maîtres à penser de sa jeunesse sont Bergson et Péguy : il est abonné aux *Cahiers de la quinzaine*, périodique pourtant peu apprécié dans les milieux militaires. Plus tard, il collaborera épisodiquement au quotidien *L'Aube*, organe de la démocratie chrétienne, et finira par adhérer aux "Amis de *Temps présent*", mouvement luttant contre le fascisme et le conservatisme social. D'ailleurs, il lui arrivera de se prononcer pour un soutien actif à la République espagnole en lutte contre le Franquisme. Jean Lacouture retrace en ces termes l'évolution de sa pensée (Lacouture 1984 : 291) :

On l'a vu souvent pencher à droite, par atavisme d'abord, par immersion dans un milieu social qui ne se pique pas de progressisme, par capillarité avec l'institution militaire qu'il dénonce et combat en la chérissant, du fait de lectures qui, de Chateaubriant au dernier Péguy et de Barrès à *L'Action française*, ne l'entretiennent pas dans le culte de la démocratie, enfin et surtout parce qu'il n'a pas vu fonctionner sans amertume le système de la III^e République décadente.

Mais si fort qu'il ait méprisé mœurs et procédures, impuissance des uns et démagogie des autres, il a appris aussi à estimer des hommes. Le monde politique n'est pas pour lui ce grouillement informe de combines et d'intérêts sordides en quoi se résume, dans l'esprit de la plupart de ses collègues, la république parlementaire. Il a travaillé avec Tardieu et Paul-Boncour, avec Reynaud et Millerand, avec Philippe Serre et Palewski. S'il avait à mettre en parallèle les équipes politiques et militaires qui sont en charge de la France en 1939, il n'est pas certain qu'il trancherait en faveur des secondes - qui seront au contraire les cibles privilégiées de l'homme du 18 juin.

Bref, ayant depuis bien longtemps cessé d'être monarchiste - s'il le fut jamais au-delà de l'adolescence - il s'est affiché républicain. Entrer dans un gouvernement de la III^e République - fût-il le dernier et le plus informe - lui sera un honneur, et durant toute la crise, il sera l'allié le plus intime des champions de l'esprit jacobin - Reynaud, Mandel, Marin, Campinchi, Jeanneney, Herriot - contre les "grands chefs" militaires que navre moins la défaite si elle peut être présentée comme celle du régime démocratique.

Certes, ce n'est pas une idéologie qu'il défend - et on le verra à Londres fort prévenu contre certaines personnalités symboliques du parlementarisme - mais un état d'esprit fondant une stratégie. Son seul critère est alors l'esprit de refus du III^e Reich.

Sans prendre position sur le fond, de Gaulle a souvent ironisé sur les contradictions qu'il relève dans les opinions politiques que lui prêtaient ses adversaires. Par exemple, le 15 novembre 1941, dans un discours prononcé à l'Albert Hall de Londres devant les "Français de Grande-Bretagne", il déclare notamment (De Gaulle 1946 : 134-135) :

Il est vrai qu'à cette question : "Que veut la France Libre ?" certains, qui ne lui sont de rien, se hâtent souvent de répondre à sa place. Aussi nous est-il arrivé de nous voir prêter à la fois les intentions les plus contradictoires, soit par l'ennemi, soit par cette sorte d'amis qui, sans doute à force de zèle, ne peuvent contenir à notre endroit l'empressement de leurs soupçons. L'une des rares distractions que m'accorde ma tâche présente consiste à rapprocher parfois ces diverses affirmations. Car il est plaisant d'observer que les Français Libres sont jugés, le même jour, à la même heure, comme inclinant vers le fascisme, ou préparant la restauration d'une monarchie constitutionnelle, ou poursuivant le rétablissement intégral de la République parlementaire, ou visant à remettre le pouvoir politique aux hommes politiques d'avant-guerre, spécialement ceux qui sont de race juive ou d'obédience maçonnique, ou enfin poussant au triomphe de la doctrine communiste. Quant à notre action extérieure, nous entendons les mêmes voix déclarer, suivant l'occasion : ou que nous sommes des anglophobes dressés contre la Grande-Bretagne, ou que nous travaillons, au fond, de connivence avec Vichy, ou que nous nous fixons pour règle de livrer à l'Angleterre les territoires de l'empire français à mesure qu'ils se rallient.

Plus de deux ans après, le contenu de ces imputations n'a guère changé, si l'on en croit la déclaration suivante de de Gaulle, le 21 avril 1944, à Alger, lors d'une conférence de presse, en réponse à une question sur la réticence des alliés à son égard (De Gaulle 1946 : 400) :

Vous savez que depuis quatre ans que je joue ce jeu terrible, beaucoup de reproches ont été dirigés contre le Comité National Français, d'abord, et maintenant contre le C.F.L.N. et son président. Quelques-uns ont dit que le Général de Gaulle veut être dictateur. D'autres que le Général de Gaulle veut rétablir la troisième République avec les hommes du passé. D'autres encore affirment que le Général de Gaulle va livrer la France au communisme. Quelques-uns disent que le Général de Gaulle est l'homme des Américains ou des Anglais ou de Staline. Peut-être un jour toutes ces contradictions s'accorderont-elle. En attendant, je ne me fatiguerai pas à leur répondre.

Refus tactique de répondre, afin de maintenir l'indispensable cohésion de la France Libre ? Selon Stanley et Inge Hoffmann, il s'agit plutôt d'un manque d'intérêt pour les théories politiques : il parlent en effet du "vide idéologique" du gaullisme, qu'ils définissent plus comme une attitude que comme une doctrine (Hoffmann et al. 1968 : 845, 878). D'ailleurs, dans *Le fil de l'épée*, de Gaulle a maintes fois dénoncé les méfaits du dogmatisme (responsable de la défaite de 1870 comme des revers de 1914-1916), et prôné l'empirisme dans l'action ("C'est d'après les circonstances qu'on devait agir à la guerre" ; De Gaulle 1932 : 123). De plus, de Gaulle se veut un unificateur, qui considère les distinctions selon le milieu social, les idéologies et les intérêts particuliers comme des facteurs de division, qui s'opposent à l'intérêt national (Hoffmann et al. 1968 : 835, 848, 863). Cette attitude se trouve résumée dans un curieux document, que la Wehrmacht, lors de l'invasion de la "zone libre", a trouvé dans les archives des services de renseignement de Vichy. Intitulé "Profession de foi du chef", il constitue une sorte d'autoportrait de de Gaulle (Arzakanian 1996 : 3)¹. Il proclame :

Je suis un Français libre. Je crois en Dieu et en l'avenir de ma patrie. Je ne suis l'homme de personne. J'ai une mission, et je n'en ai qu'une seule, celle de poursuivre la lutte pour la libération de mon pays.

Je sens et je crois fermement que cette guerre est une épreuve pour tous les peuples du monde entier. L'avenir de chaque nation dépendra du rôle qu'elle aura joué dans cette guerre.

Je déclare solennellement que je ne suis attaché à aucun parti politique, ni lié à aucun politicien quel qu'il soit, ni du centre, ni de la droite, ni de la gauche.

Je n'ai qu'un seul but : délivrer la France.

¹ Ce texte figure également (sans son titre) dans les *Notes et carnets* (De Gaulle 1981 : 76), daté de "Londres, vers le 10 août 1940", avec le commentaire suivant : "Cette note a été rédigée à la suite d'une demande formulée par le journaliste anglais Richmond Temple. On ne sait quel usage en a été fait". Le 10 juillet 1940, Temple avait été chargé par les autorités britanniques de lancer une campagne de relations publiques auprès des Anglais afin de mieux faire connaître le général de Gaulle (Crémieux-Brilhac 1996 : 89-94). Jean Lacouture (1984 : 427) pense que cet automanifeste fut rédigé à cette occasion, mais jugé trop naïf pour être publié ; il ajoute qu'on a pu le lire un an plus tard, à l'occasion de la visite de de Gaulle au Levant, dans la presse du Caire. Selon Marcel Julliard, on peut effectivement le lire dans le *Journal d'Egypte* du 20 avril 1941 (Julliard 2000 : 9).

Général de Gaulle.

Les sources d'information des Français métropolitains sur Charles de Gaulle.

À la veille du 18 juin 1940, le général de Gaulle a à son actif la publication de quatre livres et de quelques articles dans des revues périodiques ou des quotidiens¹, la rédaction de quelques mémoires adressés à un nombre restreint de personnalités, et une brève interview anonyme à la radio alors que l'exode et la débâcle bouleversent l'existence de ses auditeurs potentiels. La nature des questions traitées et les circonstances de leur diffusion ont fait que l'audience des ces diverses communications a été très limitée. Quant à son portrait, il n'a été publié qu'à l'occasion du troisième remaniement de l'éphémère gouvernement Reynaud ; dans l'unique photo qui a été prise, le 6 juin 1940, de ce gouvernement dans lequel il occupe la modeste place de sous-secrétaire d'État à la guerre, il n'est qu'une silhouette, à l'arrière-plan, dans une demi-obscurité (Guichard 1985 : 31). Ultérieurement, quelques portraits ont circulé sous le manteau : un tract diffusé par la RAF (en 1940 ?) montre, en son centre, la photo du général de Gaulle, encadrée par les photos (plus petites) de Catroux, Muselier, Larminat, et Le Gentilhomme (Crémieux *et al.* 1975-1976, I : 246) ; Lucien Neuwirth a diffusé en "zone libre" un portrait obtenu auprès de la sœur de de Gaulle, Marie-Agnès Cailliau (Hazareesingh 2010 : 37) ; "au mois de mai 1941, un agent de la France Libre comptabilise 4 000 exemplaires d'une photo du Général vendue à Nantes au prix unitaire de 1,50 franc" (Luneau 2005b : 107). Mais, compte tenu de la répression des "activités gaullistes" dans les deux zones, la diffusion de ces portraits n'a pu être que limitée à quelques cercles de sympathisants. Autant dire qu'en France, le grand public ignore pratiquement tout du "véritable" général de Gaulle.

Or "cette faiblesse, cet anonymat, allaient se révéler une force et aider à un formidable lancement : cette voix sans visage allait susciter une curiosité, éveiller une attente, même une espérance. En outre, de Gaulle, après des débuts malaisés, se révéla un maître dans cet art nouveau ; son verbe magique de visionnaire, établi d'emblée dans la longue durée, fera le reste" (Cointet 1990 : 79). On peut faire l'hypothèse que, sans la radio, de Gaulle serait demeuré inconnu de la majorité des Français. Attentif aux progrès techniques, de Gaulle ("le colonel Motor") a d'ailleurs très vite compris l'impact que ce moyen moderne de communication pouvait avoir sur les populations. Le 21 octobre 1940, il envoie de Douala un télégramme au colonel Aristide Antoine (alias "Fontaine"), à Londres, soulignant qu'il "est indispensable d'insuffler plus de dynamisme à nos émissions". Il y donne trois directives : 1) "répéter nettement et hardiment" que les conditions de l'armistice "impliquent la destruction matérielle et morale de la France" ; 2) "déclarer que le premier devoir de tout Français est de résister activement ou passivement selon ses moyens" ; 3) rappeler que "les gens qui ont pris le pouvoir sont sous la dépendance de l'ennemi", et que "la désobéissance à un tel gouvernement" est "un devoir national" (De Gaulle 1981 : 146). "Ce télégramme donne le coup d'envoi d'une politique soutenue de mobilisation du peuple français par la radio" (Luneau 2005b : 71). Ainsi, le général de Gaulle devient "une voix, un homme sans visage", que la propagande antigauilliste caricaturera sous les traits du "général Micro" (Luneau 2005b : 34-35, 55).

¹ Parmi lesquels un article anonyme sur l'arme blindée (*L'Aube*, décembre 1933) dont, dans sa thèse sur le journal *L'Aube*, Françoise Mayeur estime qu'il a été probablement écrit par Charles de Gaulle (Jeanneney 1989 : 3).

La propagande antigauilliste ¹.

L'image que les Français se font du général de Gaulle en mai-juin 1944 ne peut évidemment pas ne pas être influencée par les propagandes allemandes et vichystes. Ces propagandes ont pris la forme d'articles de journaux, d'affiches, de tracts, de brochures, mais aussi et surtout de causeries radiophoniques. Depuis l'invasion de la "zone libre" (11 novembre 1942), la radio de Vichy est, comme radio-Paris, sous contrôle allemand. Le ministre de l'Information, Philippe Henriot, a compris qu'il est plus efficace de répondre du tac au tac aux émissions de la France Combattante, que de feindre d'ignorer leur existence. Aussi, les auditeurs qui ne sont pas parvenus à capter la BBC, radio-Alger, radio-Brazzaville ou radio-Moscou, peuvent-ils prendre connaissance d'extraits de leurs émissions à travers les polémiques d'Henriot, assorties il est vrai de commentaires critiques. Ces commentaires risquent naturellement d'avoir un effet négatif, mais ils contribuent, d'une certaine manière, à la notoriété du général de Gaulle, et à la connaissance de ses actions.

Les attaques contre de Gaulle ont commencé dès juin 1940 ; mais elles se sont intensifiées et ont changé de contenu au début de l'année 1943 (lorsque le parti communiste a apporté son soutien à la France combattante), puis en 1944 (lorsque l'imminence d'un débarquement allié en France métropolitaine est devenue une quasi-certitude). Patrick Foro (2001 : 119) distingue dans la propagande antigauilliste trois dimensions que l'on retrouvera tout au long de la période 1940-1944 : les attaques contre la personne même de de Gaulle, les réactions aux actions des Français Libres, et l'expression de haines préexistantes (anticommunisme, antisémitisme, antiparlementarisme).

Toutefois, la propagande que les Français subissent, de la part des Allemands, des collaborationnistes de la zone occupée, et du gouvernement de Vichy, est loin d'être homogène. "Entre 1940 et 1944, trois propagandes de même nature vont se rencontrer en France. Celles de Vichy, des collaborationnistes et des Allemands chez lesquels on peut distinguer deux tendances, les Nazis qui prônent un antisémitisme forcené et l'Ambassade qui défend Pétain et la Collaboration". Les thèmes sur lesquels ces propagandes mettent l'accent varient évidemment selon leur source. "Si les propagandes se rencontrent après 1942 sur des leitmotivs communs, elles garderont à l'égard de ces thèmes leurs caractéristiques et leurs stratégies propres" (Rossignol 1991 : 2).

La propagande du gouvernement de Vichy.

En 1940, la propagande antigauilliste de Vichy "hésite entre le silence qui marginalise et la critique qui dévalorise" (Cointet 1990 : 109). Les premières attaques du gouvernement de Vichy contre de Gaulle sont d'ordre juridique : annulation de sa promotion au grade de général (22 juin 1940), condamnation à 4 ans d'emprisonnement et 100 francs d'amende pour refus d'obéissance et provocation de militaires à la désobéissance (4 juillet), puis (après appel *a minima* du gouvernement) condamnation à la peine capitale, à la dégradation militaire et à la confiscation de ses biens pour désertion et intelligence avec une puissance étrangère (2 août). L'argumentation des antigauillistes est que l'Armistice s'imposait à tous, aux Français comme aux Allemands. "Dès lors, de Gaulle se soustrayant à la clause de cessation des combats, se mettait automatiquement en situation de désobéissance et d'insoumission, fussent les raisons de son insoumission, celles du plus louable patriotisme" (Gintz 2004 : 20). En effet, par le "défi fondateur du 18 juin", de Gaulle bouscule les habitudes de pensée et de respect des valeurs établies (respect de la hiérarchie, de l'ordre, et vision métropolitaine des intérêts de la France), et donne l'exemple de l'indiscipline (Foro 2003 : 34-36).

¹ Les mots "gauillisme" et "gauilliste" sont utilisés dès juin 1940 par le régime de Vichy. Ils désignent les Français qui ont rejoint de Gaulle à Londres et ceux qui écoutent la BBC et poursuivent le combat (Bernard Lachaise, *in* Broche 2010 : 675).

La condamnation à mort par contumace, voulu par les militaires du gouvernement Pétain, n'a pas l'approbation du vice-président du Conseil, Pierre Laval, qui déclare : "On ne condamne pas à mort pour excès de patriotisme"... Ces procès successifs, et surtout cette dernière condamnation, ont contribué à répandre dans l'opinion le nom de de Gaulle, sans nécessairement nuire à sa réputation : "l'insertion des jugements dans une presse que le public commence à mépriser pour sa soumission aux Allemands produisit surtout de l'étonnement et posa de Gaulle en victime d'un régime dont les décisions apparaissaient excessives et maladroitement provocatrices, ou imposées par l'occupant" (Cointet 1990 : 108). Un dessin de Sennep montre deux personnes dialoguant sur le trottoir d'une ville : "Il paraît, M. Adhémar, que le Général de Gaulle vient d'être nommé félon"... (Bellanger 1961 : 13).

Toutefois, "la propagande pétainiste s'acharne à le dévaloriser en le présentant comme un déserteur, un diviseur et un traître à la solde de l'étranger" (Guichard 1985 : 49). Ainsi, dans une "consigne d'orientation" envoyée aux médias le 24 septembre 1940, la censure du gouvernement de Vichy ordonne : "Souligner la félonie du Général de Gaulle et l'horreur qu'inspire sa conduite à tous les bons Français" (Amaury 1969 : 572). Dans son journal, Antoine Delenda, "opposant de l'intérieur", note à propos de de Gaulle (le 1^{er} septembre 1940) : "Ce dernier est un rebelle, sans doute, mais ce n'est pas un traître et c'est pour la France qu'il agit. S'il réussit, il ne sera d'ailleurs plus un rebelle. Combien de Français, au moment de l'armistice, étaient prêts à partir pour continuer la lutte ? Des quantités et la plupart ont été retenus par le magnifique discours à Bordeaux du maréchal Pétain. Mais on espérait un armistice dans l'honneur et quand on voit où nous en sommes avec une France coupée en deux, obligée de subir sans cesse de nouvelles exigences, avec une Alsace et une Lorraine annexées, on en arrive à regretter ce discours qui, fait de bonne foi, n'en a pas moins trompé le pays" (Delenda 2010 : 139-140). Il ajoute (à la date du 10 octobre 1940) : "On a beau faire et beau dire, aussi bien à Vichy qu'à Paris, personne ne fait attention quand on traite de Gaulle de traître" (*ibid.* : 106). En outre, "l'image du traître reste floue et difficile à exploiter dans un pays plus porté à croire en l'innocence de Dreyfus qu'en l'objectivité des tribunaux militaires" (Cointet 1990 : 109).

L'allocution radiodiffusée du maréchal Pétain le 7 avril 1941 est une attaque indirecte, mais explicite, contre de Gaulle et les gaullistes (citée par Foro 2003 : 56-58, *passim*) :

Si chacun prétendait se faire une idée particulière de ce que commande le devoir patriotique, il n'y aurait plus ni patrie ni nation. Seules subsisteraient des factions au service d'ambitions personnelles. La guerre civile, le morcellement du territoire, des discordes fratricides seraient la suite naturelle de cette division des esprits. [...]

Un instant suspendus, les appels à la dissidence reprennent, sur un ton plus arrogant. L'œuvre de mon gouvernement est attaquée, déformée, calomniée. Je défends mon gouvernement. [...]

La dissidence est née en juin 1940 du sursaut des Français d'outre-mer, qui les poussait à poursuivre la lutte, du sentiment que la France ne saurait, sur son propre sol, entreprendre l'œuvre de son redressement nécessaire. À cette première erreur mise à profit par les chefs de la dissidence, se sont bien vite joints la volonté d'exploiter le désarroi des Français d'outre-mer, l'espoir de dresser le pays par un constant appel à l'indiscipline contre l'effort du redressement national. Du sang français a déjà coulé dans les luttes fratricides ; c'en est assez ! [...]

On ne peut pas servir la France contre l'unité française, contre l'unité de la mère patrie et de l'Empire. [...] Il n'y a aujourd'hui comme hier qu'une France : c'est celle qui m'a confié son salut et son espoir.

Servez-la avec moi de tout votre cœur. Par là et par là seulement nous assurerons son destin.

Trois semaines plus tard, une circulaire du Ministère de l'Intérieur adressée aux maires commentait ainsi le discours du Maréchal : "En condamnant la dissidence, c'est toute l'agitation gaulliste que le maréchal a voulu viser expressément. [...] Le maréchal entend défendre les Français contre eux-mêmes en les détournant d'une propagande qui se retournerait en définitive contre la Patrie,

en les mettant en garde contre des entreprises sans issue, où risque de couler, à nouveau, le sang le plus pur de la France" (cité par Foro 2003 : 58).

Quatre mois plus tard, Pétain, réitère ses attaques (discours radiodiffusé du 12 août 1941) : "De plusieurs régions de France, je sens se lever depuis quelques semaines un vent mauvais. L'inquiétude gagne les esprits, le doute s'empare des âmes. [...] Mon patronage est invoqué trop souvent, même contre le gouvernement, pour justifier de prétendues entreprises de salut, qui ne sont en fait que des appels à l'indiscipline. [...] La radio de Londres et certains journaux français ajoutent à ce désarroi des esprits". Il stigmatise ensuite "ceux qui ont subordonné les intérêts de la patrie à ceux de l'étranger", faisant allusion sans les nommer aux gaullistes et aux communistes (Ferro 1987 : 337-339).

La thèse de l'inféodation de de Gaulle à l'Angleterre est alimentée par trois événements : l'attaque anglaise contre la flotte française à Mers el-Kébir (3 juillet 1940, dans le cadre de l'opération *Catapult*), l'échec de l'expédition de Dakar (23-25 septembre 1940, tentative manquée de ralliement de l'Afrique Occidentale française à la France Libre), et enfin la guerre de Syrie (8 juin - 14 juillet 1941). Un document, malheureusement incomplet, trouvé dans les archives des services de propagande de Vichy, intitulé "La vérité sur de Gaulle et le gaullisme", dresse un réquisitoire sans appel contre les Français Libres (AN F/41/266, dossier J8). Il s'agit du premier jet d'une série de cinq émissions radiophoniques, datant vraisemblablement d'avril 1941¹, qui porte des annotations manuscrites et des corrections (peut-être de la main de Romain Roussel, directeur de cabinet de Paul Marion). Ce texte stigmatise "toute la clique de l'état-major de de Gaulle", "des juifs, des francs-maçons, des fuyards de toute espèce", qui "ont montré au micro de la B.B.C. un courage qui ne s'était pas dévoilé sur les champs de bataille de France". Quant aux ralliements à la France Libre, ils se font "à coup de livres sterling, de galons et de promesses fallacieuses". À l'occasion d'un historique des débuts du gaullisme (allant jusqu'à accuser les gaullistes d'être à l'origine de l'agression, par les Anglais, de la flotte française ancrée à Mers el-Kébir), il dresse un portrait peu flatteur du général de Gaulle :

L'armistice, douloureux et inéluctable, allait être signé. Il évitait à la France l'écrasement total et épargnait aux familles françaises le sacrifice, désormais vain, de leurs enfants.

C'est à ce moment, tandis que 40 millions de Français de France avaient compris par leur propre et poignante expérience qu'il ne pouvait, hélas, en être autrement, qu'un homme aveuglé par l'orgueil et l'ambition surgit pour dire : non.

Le Colonel de GAULLE, récemment nommé Général par faveur politique, n'était pas un inconnu. Il avait publié un ouvrage de vulgarisation sur le rôle des chars de combat qui lui avait procuré une certaine notoriété. Mais il n'était nullement l'auteur de cette idée dont il aimait se prévaloir. Son véritable créateur était le Général ETIENNE qui avait établi la théorie de l'emploi massif des tanks d'après l'expérience de la Grande Guerre. De GAULLE était un assez brillant officier. Rien, cependant, ne le désignait pour commander aux Français.

Mais, lui, de GAULLE, le croyait. Contre l'avis de l'immense majorité du Peuple de France et du Grand Chef que d'ores et déjà il s'était choisi, de GAULLE décida que le sang des Français n'avait pas assez coulé, que la guerre continuerait, qu'il fallait se mettre au service des Anglais. Si le Général de GAULLE, désobéissant à l'ordre de mettre bas les armes, s'était jeté avec la dernière brigade intacte contre la phalange d'acier des tanks ennemis, il aurait été un rebelle, mais en même temps un héros. Cependant de GAULLE se contenta de traverser la Manche comme un fuyard et de devenir un agent de propagande de nos ex-alliés. [...]

Sur un ton ampoulé, avec des accents de tribun déchaîné, de GAULLE fit entendre tous les soirs sa voix par la radio. Qui ne se souvient avec dégoût de ses harangues dictatoriales et enflammées, où de GAULLE qui s'était proclamé chef des "forces françaises libres" par sa seule volonté, mais avec la bénédiction agissante des autorités anglaises, reprochait à ses compatriotes de préférer l'armistice à l'extermination et couvrait d'insultes le vainqueur de Verdun. [...]

¹ Le document n'est pas daté. Mais s'il fait allusion aux affaires de Mers el Kébir et de Dakar, il ne mentionne pas les combats de Syrie, et parle, *in fine*, des "neuf mois d'efforts frénétiques" du "gaullisme odieux et criminel".

De GAULLE et ses acolytes se firent à Londres les accusateurs de la France meurtrie. Leurs émissions radiophoniques de cette époque, ainsi d'ailleurs que celles de la B.B.C. au même moment, révèlent bien la nature de la tâche criminelle à laquelle ils se livrèrent pour envenimer les rapports entre la Grande-Bretagne et la France du Maréchal PÉTAIN.

Ces rapports, même après l'armistice, pouvaient rester corrects, tenir compte du présent et réserver l'avenir. Mais une pareille position ne faisait pas l'affaire des Gaullistes. Pour gonfler leur importance, pour obtenir de plus larges subsides des caisses britanniques, il leur fallait brouiller à tout jamais Londres et Vichy. [...]

Les intrigues perfides et les mauvais conseils qu'ils prodiguaient à l'Amirauté et au Foreign Office ne durent pas être étrangers à la décision qui amena l'odieux attentat de Mers el-Kébir. [...]

Quels sont ceux qui suivront de GAULLE ? Aux Colonies ceux qui placent leurs intérêts, leur argent, le succès de leurs affaires au-dessus de l'intérêt de la Patrie, ceux aussi qui ne savent pas, ceux qui sont trompés, ceux qui sont de bonne foi et les autres qui ne songent qu'à sauver leur argent. [...]

Depuis l'échec de Dakar, qui montre aux gaullistes que la France du Maréchal PÉTAIN est de taille à résister aux tentatives d'émiettement et à maintenir l'union dans l'Empire, l'action dissidente s'est principalement consacrée à la propagande par le tract la presse et la radio.

Les proclamations, appels et discours de de GAULLE ne se comptent plus. Lancées sur un ton autoritaire et prophétique, ces harangues sont généralement dépourvues de tout bon sens ; elles ne révèlent que le vide d'un esprit égaré et d'un caractère colérique. De GAULLE n'a ni le calme, ni l'intelligence claire d'un chef. C'est un forcené dont ses maîtres britanniques alimentent les haines et les ambitions. Ses grands gestes oratoires, qui ont peut-être séduit au début les faibles et les hésitants, ne portent plus. [...]

Le gaullisme s'est condamné lui-même par ses outrances, par le sang français dont ses mains sont tachées, par l'odeur de la livre sterling qui marque toutes ses entreprises et par son obéissance servile à la volonté de l'étranger.

À partir du 23 octobre 1940, les Français des deux zones ont pu voir, projeté dans les salles de cinéma, un documentaire d'un peu moins de neuf minutes, réalisé par le Service Cinématographique de la Marine, intitulé "Mers el-Kébir". Pour décrire l'attaque britannique, il utilise des prises de vue sur le vif (dues à Jacques Girard), des séquences filmées après l'attaque, et des scènes reconstituées ; il montre enfin les destructions occasionnées, les blessés soignés dans les hôpitaux, et les obsèques des victimes. En "zone libre", les commentaires du film mettent surtout l'accent sur les victimes ; en zone occupée, ils insistent sur la lâche agression des ex-alliés de la France. Ce film a connu une large diffusion dans les deux zones, et a laissé un souvenir durable dans l'opinion (Bowles 2004 : 361-372, 388). Cette mauvaise image de l'Angleterre ne pouvait que rejaillir sur celle des Français qui luttèrent alors à ses côtés...

Or, en dépit des insinuations de l'émission radiophonique rapportée ci-dessus, les Forces Françaises Libres n'avaient eu aucune part dans la "tragédie de Mers el-Kébir" ; la première réaction des gaullistes et de leur chef a d'ailleurs été l'indignation et l'accablement¹. À Dakar par contre, l'affrontement entre Français a bien eu lieu, occasionnant des pertes des deux côtés. Après Dakar, c'est un nouvel affrontement entre soldats français, cette fois au Proche-Orient, que les autorités de Vichy exploitent dans leur propagande. Le 5 mai 1941, l'amiral Darlan avait conclu avec le général Vogl un accord, selon lequel les avions allemands à destination de l'Irak étaient autorisés à faire escale en Syrie². En représailles, le 8 juin, des troupes britanniques et des éléments des Forces Françaises Libres (commandés par le général Le Gentilhomme) attaquent les forces de Vichy commandées par le général Dentz. L'affrontement, qui prendra fin avec la convention de Saint-Jean d'Acre, aura fait plus de 1 000 tués et 5 400 blessés dans les forces vichystes, 3 000 tués ou blessés chez les Britanniques, et 156 tués et 627 blessés dans les FFL (voir *Cahier* n° 12). Après le rapatriement en France des troupes vichystes, le général Dentz, s'adressant "aux héroïques défenseurs de la Syrie", ne manquera pas de

¹ Le 5 juin 1940, de Gaulle aurait déclaré au général Edward Spears que, si l'opération était peut-être inévitable du point de vue britannique, elle est désastreuse de son point de vue ; et qu'en conséquence, il envisageait "de se retirer au Canada pour y vivre comme un simple particulier" (Lacouture 1984 : 402).

² La Syrie est alors, en application d'un mandat de la Société des Nations, un protectorat français.

dénoncer "l'infamie gaulliste" ; en effet, "les tarés, endettés, ambitieux et aigris" qui étaient passés du côté des Britanniques voulaient le retour à "la politique démocratico-maçonnique et la finance judéo-saxonne" (Notre combat 1941 : 25).

Les événements de Syrie ont été largement exploités par la propagande contre la "dissidence gaulliste". En octobre 1941, le secrétariat général à l'Information et à la Propagande fait tirer à 10 000 exemplaires une brochure illustrée, intitulée *Pour maintenir l'Empire. La vérité sur les événements de Syrie* (AN F/41/303, dossier "Pourquoi nous nous battons en Syrie"). Après avoir rappelé les affrontements meurtriers entre soldats français et les difficultés rencontrées par les rapatriés, elle se livre à une attaque en règle contre les gaullistes, comme en témoignent les titres de certains chapitres : "Je ne suis pas gaulliste... Pourquoi ?" ; "Ils ne voulaient pas faire couler le sang français ils ont fait pire" ; "Les gaullistes ne sont que des mercenaires". Dans le chapitre "M^r De Gaulle ne pense ni n'agit plus en français", l'auteur s'interroge : "Pensait-il vraiment que les choses iraient autrement en Syrie qu'à Dakar ? S'il l'a cru, c'est que l'éloignement de son ex-patrie lui a fait totalement oublier ce que sont les sentiments français. S'il ne l'a pas cru, il a donc, de sang froid, accepté que des Français se fassent tuer de part et d'autre pour sa seule et dévorante ambition". En conclusion, "comme l'a dit M. Paul Marion, Secrétaire général de l'Information et de la Propagande, les Gaullistes sont des nationalistes dévoyés ; évolution fatale chez tout homme qui, dans un moment d'irréflexion, abandonne le sol natal pour se mettre au service d'une puissance étrangère".

Un tract de quatre pages en deux couleurs rappelle aux Français qu'en Syrie, "nos frères de l'armée de terre, de l'aviation et de la marine [...] luttent et meurent dans un combat inégal". Il les interpelle en ces termes : "Français ! Seriez-vous indignes de l'armée du Levant, de l'aviation et de la marine ?", et conclut : "Il n'y a plus place en ce pays pour les traîtres qui colportent la propagande anglaise. Vous avez un devoir, leur imposer silence. S'ils ne s'y résignent pas : faire peser sur eux la force de la loi. Honneur à nos braves soldats de Syrie !" (AN F41/303). Faisant le lien entre les trois tragédies qui, depuis l'Armistice, ont occasionné des pertes à l'armée de Vichy, une affiche utilise cet amalgame pour stigmatiser les Forces Françaises Libres. Survolées par trois avions menaçants, se dressent trois croix (sépultures), portant respectivement les mentions "Mers el-Kébir", "Dakar", "Syrie" ; la légende proclame : "Pour la France / contre le Gaullisme / la Légion" (Bowles 2004 : 381).

Les médias collaborationnistes.

En raison de l'anglophilie qui règne dans l'opinion (si l'on en croit les rapports des préfets et des contrôles techniques), et pour ne pas mettre en péril les accords Rougier-Churchill¹, le gouvernement de Vichy ne veut pas trop attaquer la Grande-Bretagne. En revanche, l'Allemagne, et les médias collaborationnistes qu'elle contrôle et finance ne se privent pas d'attaquer de Gaulle, mercenaire des Anglais (Cointet 1990 : 109-110). Dès le 18 juin 1940, "la propagande joue à plein, discréditant l'image des dissidents, des anti-France réfugiés en Angleterre ou aux États-Unis. [...] Dans cette guerre des crayons et des pinceaux, le général de Gaulle, lui, est souvent en tenue équestre, présenté sous les traits d'un homme grand, longiligne, portant le monocle, d'allure distinguée pour bien marquer ses origines aristocratiques. Mais les représentations du Général, au physique en réalité méconnu par bien des Français, restent finalement très approximatives, même si Vichy fait paraître en 1941-1942 des photomontages accompagnés d'une légende : "Leur victoire serait celle de la finance anglaise, des Juifs, des maçons, du bolchevisme, non celle de la France". À la même période, la photo de de Gaulle commence à circuler, *via* les réseaux de Résistance" (Luneau 2005b : 107).

¹ Le professeur Rougier, secrétaire général du ministère de l'Éducation de Vichy, a été chargé par Pétain, en octobre 1941, d'une mission secrète à Londres, au cours de laquelle il a rencontré Churchill. Il en a résulté un "protocole" non signé, dans lequel Pétain s'engageait (à l'insu de Laval) à ne pas signer de paix séparée avec l'Allemagne, et à ne livrer aux Allemands ni la flotte française, ni les bases de la Méditerranée ; en échange, il demandait que cessent les attaques contre lui à la radio de Londres.

Selon Michèle Cotta, "on peut dire que les thèmes, les idées politiques, les références, les images de ce qu'on a appelé la collaboration ne sont accessibles qu'à travers la presse de la zone occupée, la presse parisienne surtout" (Cotta 1964 : 4) ; elle illustre ses propos en présentant un éventail de citations, et d'épithètes appliquées à de Gaulle par la presse collaborationniste (*ibid.* : 205-212, *passim*). Entre 1940 et 1942, de Gaulle est présenté comme un déserteur, et un traître à la solde de l'Angleterre ; et derrière l'Angleterre se profilent les Juifs. C'est pourquoi le gaullisme, c'est le parti de "l'anti-France", le parti de la "race maudite" (Pierre Costantini, *L'Appel*, 15 octobre 1942). Pour Marcel Déat, de Gaulle est "un traître, et de la plus vilaine espèce, parce que sa trahison, comme la radio officielle nous l'a rappelé, a été longuement méditée et préparée" (*L'Œuvre*, 11 avril 1941). Mais quelles sont ses motivations ? Si l'on excepte l'hypothèse de la folie ("le gaullisme se révèle beaucoup plus comme une forme de maboulisme que comme une forme d'idéalisme", *Au Pilon*, 29 janvier 1942), il reste l'ambition et l'appât du gain. "M. de Gaulle était au moral comme au physique le survivant d'un âge militaire révolu, l'officier salonnard et plein de morgue, dur pour ses hommes et plein d'égard pour lui-même. Dans le cabinet auquel Paul Reynaud l'avait attaché, peut-être pour lui permettre de suivre de plus près les progrès de la débâcle, il figeait par ses manières cassantes les dévouements les mieux disposés et rendait par sa raideur les contacts impossibles" (Georges Suarez, *Aujourd'hui*, 1^{er} octobre 1942). C'est un ambitieux, enivré par les honneurs que lui ont prodigués, à l'approche de la défaite, des ministres terrifiés ; il est devenu le "commis-voyageur en huiles pour l'Angleterre" : c'est "un hybride étrange, demi-soldat, demi-parlementaire... la pire espèce d'homme" (*Au Pilon*, 4 octobre 1940). Seul l'esprit de lucre a pu le pousser à trahir, "ébloui par les offres d'argent, les seules que puisse faire un pays comme l'Angleterre" (*Le Réveil du peuple*, 27 décembre 1940). Mais l'ex-général félon est aussi un assassin qui, à Dakar, a fait couler le sang français "pour toucher les deniers de ses maîtres juifs" (*Le Franciste*, 23 juin 1941).

Ces médias diffusent "tout d'abord, l'image d'une personnalité hautaine, remplie d'orgueil et de certitudes, au caractère difficile. Ensuite, l'idée qu'il est l'homme des Anglais, prêt à brader plus ou moins la France au travers du projet franco-britannique du 16 juin 1940. Enfin, de Gaulle est l'homme des chimères, des projets non réalistes pour lesquels il veut plier la réalité à ses ambitions (projet du réduit breton, de la poursuite de la guerre en Afrique du Nord)" (Foro 2003 : 30).

Un numéro spécial de *Notre combat pour la nouvelle France socialiste* (n° 7, novembre 1941) propose "32 pages de documents sur le gaullisme". L'article inaugural de Marcel Déat, "Aspects du gaullisme", montre que "le gaullisme est, selon les cas, une manie ridicule, une maladie mentale, une trahison ou un crime". Surtout, Déat tente de comprendre les raisons de la "trahison" de de Gaulle. Il fait l'hypothèse que Paul Reynaud, résolu à quitter la métropole en emmenant avec lui le gouvernement et les assemblées, l'aurait chargé d'une mission à Londres et lui aurait promis un poste dans son futur gouvernement. De Gaulle aurait vu là l'occasion d'une revanche méritée (*Notre combat* 1941 : 1-3, *passim*) :

J'ai rencontré deux ou trois fois, avant la guerre, le colonel de Gaulle. Il était grand et voûté, l'air timide, la parole lente et lourde. Mais il avait des idées originales, il faut le reconnaître, sur la guerre éventuelle et la manière de la conduire. Et il écrivait bien, ses livres en témoignent. [...] Il convient de dire que la réalité guerrière a dépassé de loin les thèses du colonel de Gaulle, mais elles allaient dans le sens des faits. [...]

Bref, cette période de la carrière du colonel contenait des promesses. La guerre ne les confirma pas, et l'occasion ne lui fut pas donnée de manifester un génie napoléonien, ni sans doute, soyons juste, les outils nécessaires. Le spectacle du désastre, la conviction d'avoir eu raison, pouvaient assurément indigner de Gaulle. [...] Mais comment est-il passé de la révolte à la trahison ? Je soupçonne que Paul Reynaud en est la cause. [...]

On ne peut admettre dans ce cas l'excuse de l'ignorance : de Gaulle savait que le Maréchal, en demandant l'armistice, et en assurant le pouvoir dans les conditions les plus difficiles, savait tout ce qui était susceptible d'être sauvé, et d'abord l'avenir. Son attitude de rebelle signifie donc qu'il était engagé,

qu'il était lié, et qu'il se jetait avec frénésie vers un destin dont tout indiquait qu'il serait sans grandeur. Il y a eu, à coup sûr, une perte de l'équilibre dans cette conscience, une lésion dans ce cerveau. Depuis, il a descendu la pente fatale, de Dakar à la Syrie, et il s'est enfoncé, avec quelques autres, dans la plus sinistre aventure qui puisse advenir à un homme et à un soldat. Nous verrons comment elle finira : par le peloton d'exécution, par une mort correcte sur quelque champ de bataille, ou par de laborieux mémoires justificatifs écrits dans quelque exil lointain. En tous cas, l'histoire a déjà jugé. Mais si l'action de l'ex-général de Gaulle a été sans importance militaire, quant à l'issue de la guerre, les ravages psychologiques ont été considérables parmi la masse des Français, et c'est bien là un des aspects les plus curieux, les plus déconcertants, les plus douloureux de ces quinze derniers mois.

Dans la suite de l'article, Marcel Déat propose une typologie des gaullistes ("gaullistes par destination et par refoulement", "le gaullisme comme alibi et comme évasion"), et rappelle pour conclure que le "gaullisme est aussi un crime".

Mais l'antigaullisme de la zone occupée se distingue de celui de Vichy par la virulence des attaques antisémites et anti-maçonniques (s'y ajouteront ultérieurement les attaques anticomunistes). Parmi les autres articles de ce numéro consacré au gaullisme, trois visent nommément le général de Gaulle. Dans "De Gaulle, honorable militaire devenu chef de bande", G. Jacquel décrit "l'ex-général à la tête de ses mercenaires égarés, vendus à la finance judéo-maçonnique", ajoutant que "chacun sait à présent que la lutte entreprise par M. de Gaulle est une félonie". Il conclut en invitant de Gaulle au suicide : "quant au général de Gaulle, pris un jour de remords, il est souhaitable en temps (*sic*) qu'officier, qu'il songe au geste libérateur" (Notre combat 1941 : 16-18). Un article anonyme présente "De Gaulle au service de la ploutocratie juive" (*ibid.* : 18). Enfin, un autre auteur anonyme, dont on précise qu'il est officier supérieur et officier de la Légion d'Honneur, expose les "raisons de l'action anti-gaulliste", et y dénonce en ces termes la propagande d'outre-Manche : "Dans ce concert tendancieux et perfide, l'ex-général de Gaulle se devait de jouer son solo. Chaque jour, ou presque, les ondes colportent à travers la France, et jusque dans son Empire, les propos enflammés où se traduit la hargne impuissante de ce félon, dont la grandiloquence dissimule mal l'ambition angoissée" (*ibid.* : 28). D'autre part, un dessin intitulé "La voix de son maître" montre de Gaulle devant un micro dans lequel c'est en réalité Churchill qui parle. Le personnage de de Gaulle, au demeurant assez ressemblant (comparativement aux caricatures qui circulent), est flanqué à sa droite du drapeau français agrémenté de V et de croix de Lorraine, tandis qu'il reçoit dans sa main gauche une arme de poing, illustrant ainsi la légende : "Que ta main droite ignore ce que fait ta main gauche" (*ibid.* : 13).

Les Allemands et les partisans de la collaboration ont vite mesuré les dangers de la propagande radiophonique en faveur de la "dissidence" gaulliste. Mais leurs contre-offensives les plus notoires (sinon les plus efficaces) ont largement utilisé les caricatures dessinées. Ainsi, l'échec de l'expédition de Dakar (25 septembre 1940) inspire l'affiche montrant, au premier plan, sur fond de bateaux de guerre à pavillon tricolore, un marin français, qui s'adresse aux passagers d'une barque, baptisée "Britannia". Dans cette dernière, Churchill, derrière lequel se cache un "capitaliste juif" (nez crochu, chapeau haut de forme), tient une canne à pêche, dont le flotteur évoque vaguement de Gaulle (képi d'officier, bouche ouverte vociférante). Faisant de la main un geste de dénégation, le marin s'exclame : "Avec ce 'de Gaulle' là, vous ne prendrez rien, M.M^{ts}." (Bourget *et al.* 1959 : 41).

En 1941, une brochure illustrée, intitulée *Pourquoi nous sommes Degaulistes !* (Foro 2003 : 140-146) présente les partisans du Général "sous les traits d'individus chics, au vocabulaire anglicisé (bye-bye, cocktail-party, standing de vie...), snobs à outrance, fortunés mais atrocement pingres, à l'affût des meilleurs combines pour s'enrichir. De quoi attirer la haine du pauvre Français honnête qui se débat, lui, dans des conditions matérielles difficiles" (Luneau 2005b : 107-108). Dans *Le Matin* du 30 juillet 1941, Paul Allard alerte contre le Dingaullisme ; deux mois après, les Allemands font sortir

des presses parisiennes 100 000 prospectus dingaullistes (*ibid.* : 109-110). Le 10 janvier 1942¹, l'Institut d'Étude des Questions Juives édite une affiche, dessinée par Franchot, intitulée : "Le général Micro, fourrier des Juifs !" (Rossignol 1991 : 224). Celle-ci révèle "Le vrai visage de la France libre" en montrant des "capitalistes juifs" massés derrière un visage, coiffé d'un képi, et presque totalement masqué par un volumineux micro. En dessous, un télégramme signé de Gaulle, adressé au Grand Rabbín de New York, annonce : "Je prends l'engagement de réinstaller après la guerre les Israélites dans tous leurs droits et situations en France" (Rossignol 1991 : 331 ; Foro 2003 : 119 ; Luneau 2005b : 176-177).

Le 27 février 1942, le service allemand de propagande (*Propaganda Abteilung*) commande au dessinateur Marcel Mars-Strick un tract en forme d'image d'Épinal, stigmatisant la "Dingaullite" (Rossignol 1991 : 306) ; les premières lignes mettent en évidence le lien unissant le gaullisme aux deux ennemis des bons Français que sont les Juifs et les Francs-maçons (Bourget *et al.* 1959 : 53) :

Lutte contre les maladies mentales. Planche de propagande pour la protection de la santé publique.

LA DINGAULLITE (maladie honteuse)

Parmi les agents infectieux qui communiquent la Dingaullite, citons les plus dangereux : L'INGNOBILIS YOUDICUS et le FRANCUS MAÇONNICUM, lesquels abolissent totalement les facultés mentales. Ces affreux microbes agissent même à distance, certains pullulant dans les stations d'émissions radiophoniques.

Parmi les symptômes de la "Dingaullite" que l'auteur a observés chez le "dingau", on note "son héroïsme purement verbal" ("Son idée fixe est de voir [...] bombarder ses compatriotes par la RAF" ; "Matamore frénétique mais prudent, il attend que des prouesses soient accomplies par d'autres") ; sa mythomanie ("Je le sais de source sûre : dans quinze jours, les Russes seront à Cologne, les Anglais à Dresde, la flotte des U.S.A. à Kiel et de Gaulle à Charenton !") ; et, surtout chez les sujets jeunes, "le besoin insurmontable de tracer des signes cabalistiques sur les murs" (l'image montre un individu louche traçant une croix de Lorraine sur un mur). Le traitement consiste à "ordonner au dingau une longue croisière et son enrôlement dans l'une des armées de Churchill, de Staline ou de Catroux. L'instinct de conservation prenant le dessus, il préférera crever de confusion chez lui" (Bourget *et al.* 1959, *ibid.*).

À partir de janvier 1943, le registre des attaques change : le "traître de Gaulle" est définitivement devenu "le fourrier du communisme". En effet, le 11 janvier, Fernand Grenier est arrivé à Londres ; le 15 janvier, dans l'émission "Honneur et Patrie" de la BBC, il a annoncé le soutien des communistes au général de Gaulle. Pour Jean Lagarigue (*Le cri du peuple*, 18 janvier 1943), "M. de Gaulle ou un autre auront beau faire, ils ne se débarrasseront plus des communistes. Auraient-ils un million de soldats fidèles derrière eux, ils auront toujours un Grenier, c'est-à-dire un agent soviétique à côté d'eux, ou mieux, ils en auront 100, 1 000, autant qu'il faudra. [...] Rien ni personne ne les arrêtera". D'ailleurs, pour Georges Suarez, "la victoire du gaullisme en Afrique du Nord, c'est donc à la fois celle des Soviétiques qui ont inventé le Front Populaire, celle de l'Angleterre qui l'a favorisée et entretenue, celle des juifs qui en ont vécu" (*Aujourd'hui*, 9 juin 1943). L'éviction de Giraud au cours de l'été 1943 fait que "ce sont maintenant les communistes qui commandent à Alger" (*La France socialiste*, 8 novembre 1943). Enfin, avec l'entrée de Fernand Grenier et François Billoux au CFLN (4 avril 1944), "rien ne semble plus désormais s'opposer effectivement au désir des communistes dont le désir, on le sait, comporte la création d'une République indépendante soviétique en Afrique du Nord" (*Les Nouveaux Temps*, 6 avril 1944).

Les dessinateurs satiriques exploitent eu aussi ce thème. Déjà, dans *Je suis partout* du 4 octobre 1941, Soupault avait représenté "Les alliés", avec en premier plan Staline, à qui un planton annonce

¹ Selon Dominique Rossignol. De leur côté, Aurélie Luneau donne pour cette affiche la date du 18 novembre 1941, et Philippe Foro l'automne 1941.

l'arrivée de "son excellence le camarade Gaulle-de-vache" ; ce dernier, n'est qu'une silhouette longiligne, en uniforme de général de division (!) avec épauettes, portant pantalon de cavalier, sabre, monocle et gants blancs (Foro 2003 : 137). Dans *Le Franciste* du 13 novembre 1943, un dessin de Duhamel (?), intitulé : "La dissidence : c'est nous !", montre au centre un grand panier dans lequel se trouve Marty, administrant une raclée à un de Gaulle effondré ; Vincent Auriol et Jacques Duclos se préparent à entrer dans le panier d'où Flandin vient de tomber, tandis qu'en arrière-plan Maurice Thorez et Pierre Cot discutent (Foro 2003 : 131). Mais, en 1944, c'est la radio qui demeure le moyen de propagande le plus efficace, et les discours radiodiffusés de Philippe Henriot sont écoutés chaque jour par la plupart des Français. On peut en inférer que ce sont ses discours qui ont le plus d'impact sur l'opinion en métropole.

De Gaulle vu par Philippe Henriot.

Les deux principales radios de la collaboration, radio-Paris et radio-Vichy (Poste National), ont pour éditorialistes-vedettes respectivement Jean Hérold-Paquais et Philippe Henriot. Henriot, orateur talentueux, qui polémique régulièrement avec les éditorialistes français de la BBC (voir *Cahier* n° 4), est de loin le plus écouté et le plus influent. Son influence sur l'opinion métropolitaine atteindra son niveau maximum à partir du 1^{er} janvier 1944, lorsque, nommé Secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande, il parlera chaque jour au Poste National. Mais déjà, dans ses discours de 1942 et 1943, il lui est arrivé occasionnellement de s'attaquer à la personne du général de Gaulle.

En 1942, à la radio, il ne fait guère allusion à de Gaulle qu'en trois occasions. Le 21 mars, il estime qu'après le ralliement à la France Libre de Saint-Pierre-et-Miquelon, "les États Unis y ont reconnu la souveraineté du traître de Gaulle" (Henriot 1943 : 23). Le 11 avril, s'adressant "aux Français de la dissidence" dans une allocution prononcée au micro de Radio Niamey (Niger), il explique que "des malheureux, dévorés par l'ambition, ont mis leur épée au service de gens qui ne les ont jusqu'ici envoyés combattre que des Français. De petits hommes cupides ont accepté de recevoir des mains des assassins de Dakar, de Mers-el-Kébir, de Damas et de Paris des sceptres dérisoires, compensés par des traitements moins dérisoires - car Judas, aujourd'hui, se paie en livres sterling" (*ibid.* : 36-37). Enfin, le 27 décembre, après l'assassinat de Darlan, il démasque les auteurs du crime (les États Unis et la Grande-Bretagne, qui sont à la fois complices et rivaux dans le pillage de l'empire colonial français), ravalant les Français d'Alger au rang de marionnettes : "Ce qu'on appelait improprement la querelle de Gaulle - Darlan, c'était bien autre chose qu'une rivalité de traîtres. Darlan hier, comme aujourd'hui de Gaulle, Giraud, Bergeret, Boisson, Châtel, ne sont ici que des comparses, des figurants, des marionnettes. [...] Ne perdez donc plus de temps à vouloir deviner qui l'emportera entre tant de mercenaires à qui leurs maîtres rappellent durement, et au besoin avec le revolver, qu'ils n'aient pas à confondre un hochet avec un sceptre et qu'on sait se débarrasser du favori qui a cessé de plaire. Darlan, de Gaulle, Giraud, Catroux, Boisson, Châtel... traduisez : Eisenhower, Churchill, Fitzgerald, Roosevelt" (*ibid.* : 204, 207-208).

Le 17 janvier 1943, Philippe Henriot commente en ces termes "l'intronisation de de Gaulle" par le député communiste Fernand Grenier : "Monsieur de Gaulle, en acceptant de tels protecteurs, donne au gaullisme son véritable visage. Une guerre pour soviétiser l'Europe, [...] c'est à cette cause-là que travaille de Gaulle. [...] Des ambitieux, des fantoches, des malheureux... Voilà de Gaulle, Giraud, Bergeret, Boisson, Châtel, tant d'autres..." (Henriot 1944a : 18). Mais si, à travers ses éditoriaux de 1943, les gaullistes sont stigmatisés, on relève relativement peu d'attaques personnelles contre le général de Gaulle. Tout au plus Henriot tourne-t-il en ridicule la rivalité Giraud - de Gaulle pour le contrôle du CFLN, ajoutant que quiconque a osé se dresser contre de Gaulle est condamné sans appel : "si l'on résiste à ses volontés, il trépigne comme un enfant rageur et menace de s'en aller lui-même, retenu aussitôt par tous ceux qui ont misé sur lui et qui tremblent pour leur situation" (13 juin 1943 ; *ibid.* : 155). Rapportant à plusieurs reprises les plaisanteries de Franklin Roosevelt dénigrant le chef

de la France Combattante (*ibid.* : 196), il ne manque pas d'apostropher de Gaulle, le 1^{er} août 1943 : "vous prétendez vous appeler Jeanne d'Arc, Clemenceau, Napoléon, et vous vous appelez en réalité Mascarille, Sganarelle, Orgon ou George Dandin" (*ibid.* : 202-203), et de le dépeindre, le 22 août 1943, comme portant l'étendard de Jeanne d'Arc (*ibid.* : 220).

En 1944, dans ses éditoriaux devenus bi-quotidiens (Chadwick 2011)¹, Philippe Henriot reprend et développe ses thèmes habituels contre la France Combattante et les Alliés, ainsi que contre ses ennemis traditionnels, les juifs, les communistes et les francs-maçons. Les descriptions apocalyptiques qu'il présente d'une France, d'abord asservie aux ploutocrates anglo-américains, puis soumise à la dictature bolchevique, ne peuvent qu'épouvanter les "bons Français". Toutefois, pour les personnes interrogées par le S.S.S., c'est surtout le portrait que Henriot trace de de Gaulle qui risque d'influer sur leurs réponses à la question posée. Au travers des éditoriaux, ce portrait, qui n'est guère flatteur, est assez détaillé, et parfois contradictoire. Pour le présenter d'une manière synthétique, on abordera d'abord les traits de caractère personnels, avant d'exposer les influences que ces traits sont censés avoir exercées sur le comportement politique du "prétendu chef de la France prétendue libre" (*ibid.* : 382).

La personnalité de de Gaulle selon Henriot.

Philippe Henriot ne craint pas de mettre en doute les capacités intellectuelles de de Gaulle : c'est "un ambitieux inintelligent" que Churchill "prit à sa solde" (*ibid.* : 800). Les destructions et les morts lors du débarquement sont imputables à "la gigantesque stupidité de de Gaulle, organisateur de ce désastre, responsable de ces massacres, dont on ne peut plus dénombrer les victimes" (*ibid.* : 736-737). Ses discours radiodiffusés sont la preuve de sa stupidité : "Que dire de cette succession de poncifs usés et éculés débités avec cette solennité prétentieuse qui est la marque du génie personnel de M. de Gaulle ? Impossible de tirer même un commentaire de ce néant sonore" (*ibid.* : 565). Dans un discours prononcé devant l'Assemblée Consultative Provisoire, il fait montre, dans son "style inimitable", de "cette éloquence experte à diluer et à ajourner les problèmes selon les meilleures traditions parlementaires", et verse "dans un incompréhensible pathos" ; il s'emberlificote "dans sa propre pensée et dans ses formules" (*ibid.* : 311-312, *passim*). Son discours de politique générale est un "long factum, où une rhétorique solennelle accompagne des réticences inquiètes", qui "n'enrichit la littérature de la dissidence que d'une prose médiocre" (*ibid.* : 379).

Henriot accuse également de Gaulle d'être un incapable : "Si M. de Gaulle décrit la maladie, il paraît assez incapable de la guérir. On pense à Sganarelle au chevet de sa fille muette" (*ibid.* : 380) ; "Faut-il croire que, devant le désordre croissant, M. de Gaulle commence à voir qu'il est difficile d'enchaîner la tempête quand on l'a déchaînée ?" (*ibid.* : 313). D'ailleurs, il manque d'autorité, puisqu'il est "toujours prêt à conduire ses troupes là où elles désirent aller" (*ibid.* : 453), et que les étrangers le mènent "par le bout du nez" et "lui imposent aussi bien le choix de ses nombreux collaborateurs que l'éviction des autres" (*ibid.* : 457).

¹ Pour les discours radiodiffusés que Philippe Henriot a prononcés en 1944, l'édition-papier la plus complète est la publication trimensuelle du Ministère de l'Information de Vichy (Henriot 1944c). Mais les quatorze fascicules de cette édition ne rassemblent que les éditoriaux radiodiffusés entre le 7 février et le 15 juin 1944. C'est pourquoi l'on se référera à l'édition critique que Kay Chadwick a donnée des éditoriaux de 1944, aux éditions en ligne de textes français de l'université de Liverpool (Chadwick 2011), compilation plus complète, et d'une consultation plus aisée. Les citations des pages 700 à 809 correspondent à des discours postérieurs à la date de début de l'enquête du S.S.S. (25 mai 1944) ; ces éditoriaux n'ont donc pas pu influencer directement les répondants à cette enquête (à part éventuellement, pour les derniers répondants, les éditoriaux du 26 mai au 18 juin, pages 700 à 763). Toutefois, le contenu des éditoriaux postérieurs à l'enquête n'est pas sans intérêt, car il constitue une bonne illustration de la tonalité générale des propos de Philippe Henriot sur le général de Gaulle.

Selon Henriot, chez de Gaulle, les traits psychologiques les plus saillants et les plus critiquables sont l'arrivisme (naturellement motivé par l'ambition), et l'orgueil (ainsi que les traits qui lui sont associés : la vanité, la prétention, la mégalomanie). "Jeune général piaffant et ambitieux ayant levé l'étendard de la rébellion" (*ibid.* : 619), il a quitté la France "pour courir la grande aventure de son ambition personnelle et de sa vanité" (*ibid.* : 232). "Il ne suffisait pas qu'un général ambitieux et prétentieux proclamât qu'il continuait la lutte" pour annuler les effets de l'Armistice ; mais "l'Angleterre entretint, dès la première minute, la mégalomanie de de Gaulle" (*ibid.* : 383). "Cet ex-général, dont l'histoire jusqu'à présent n'a pu retenir aucune victoire et ne connaître que l'incommensurable vanité, faisait appel à ce qu'il appelait ridiculement : ses troupes..." (*ibid.* : 724). C'est cette même vanité qui l'a poussé à faire figurer son portrait sur les timbres et les billets imprimés à Alger ; "en tous cas, dès maintenant M. de Gaulle n'est plus qu'une effigie sur des timbres-poste et des billets de banque" (*ibid.* : 132). Certes, "un de Gaulle a beau être aveuglé par l'arrivisme ou l'ambition, il peut, comme d'autres Français l'ont fait au cours de l'histoire, se mettre au service de l'étranger par aveuglement ou par orgueil. Mais enfin, il est passé par les écoles militaires. Il a reçu dans sa famille et dans son milieu une formation morale qui ne peut pas être entièrement oblitérée" (*ibid.* : 426).

Pourtant, sur le plan moral, de Gaulle est accusé de manquer de courage. Lors du procès Pucheu, sa non intervention dans le déroulement du procès et son refus de gracier le condamné lui valent les remontrances de l'éditorialiste : "Je parlais hier de la lâcheté universelle qui a marqué ce débat. J'aurais dû ajouter la lâcheté des Anglo-américains et celle de de Gaulle. Cette lâcheté, d'ailleurs, c'est la lâcheté des gens qui suent de peur" (*ibid.* : 348). "Un beau chef que vous avez choisi là. Un chef courageux et qui prend ses responsabilités. Pendant tout le procès, olympien et distant, il n'ouvre pas la bouche. [...] De Gaulle continue à se taire. Il se taira jusqu'au bout. Il n'a même pas dit non" (*ibid.* : 387). D'ailleurs, devant l'Assemblée Consultative Provisoire, il est apparu comme un "Président timoré" (*ibid.* : 312). Enfin, à l'occasion du débarquement en Normandie, il n'a pas eu le courage de conduire lui-même ses troupes au combat (*ibid.* : 726).

En outre, son égoïsme le rend insensible aux souffrances des Français : de Gaulle annonce la bataille de France "avec une allégresse orgueilleuse et cynique" (*ibid.* : 447) ; et ainsi les Français savent qu'il "n'est plus que le complice de ceux qui les plongent dans le deuil et le désespoir" (*ibid.* : 684). Les Français tombés en Normandie ne sont morts que "pour faire de leurs pauvres corps mutilés un piédestal à l'orgueil de M. de Gaulle" (*ibid.* : 766). Enfin, toute la virtuosité dialectique du casuiste Henriot se déploie dans l'éditorial où il démontre que de Gaulle et les Anglais sont responsables de l'exécution des Français faits prisonniers par les Allemands au cours des combats de la Libération : "Je vous ai rappelé, hier, que les Allemands ont fait savoir que tout Français trouvé dans les rangs alliés, même vêtu d'un uniforme français, n'est pas considéré comme soldat mais comme franc-tireur, puisqu'il combat en violation de la convention de La Haye et de la convention d'armistice. Chacun de ces malheureux, à qui M. de Gaulle a persuadé qu'il suffirait d'être mobilisé par lui pour être considéré comme combattant, se fait leurrer et reste, comme je disais hier, client des cours martiales". De plus, des officiers anglais parachutés auraient recruté dans les villages "des volontaires pris de force. [...] Ils savent que les pauvres garçons qu'ils embrigadent ne sont pas des soldats et n'auront pas droit au traitement de soldats, s'ils tombent aux mains des Allemands. Peut-on concevoir infamie plus abjecte, dont M. de Gaulle partage, d'ailleurs avec les Anglais, l'atroce responsabilité ?" (*ibid.* : 742-743).

De Gaulle, marionnette entre les mains des Anglo-saxons et des communistes.

Selon Philippe Henriot, "aujourd'hui Churchill, Roosevelt et de Gaulle donnent leur appui [au bolchevisme] pour sauver non la France, mais la ploutocratie et de la juiverie internationales" (*ibid.* : 699). Pourtant, ces partenaires sont loin d'être égaux. Par exemple, "on nous annonce que les Anglais nous demandent de payer les obus et les bombes qui dévastent notre pays et tuent nos compatriotes.

M. de Gaulle sera sans doute obligé de céder et d'obéir, il est vrai qu'il commence à en avoir l'habitude" (*ibid.* : 758). Roosevelt ne le considère d'ailleurs que comme un "salarié temporaire" (*ibid.* : 773), et a même parlé de "renvoyer de Gaulle à sa niche d'Alger" (*ibid.* : 806). De Gaulle fait partie de ces "sinistres bonimenteurs" qui répètent quotidiennement aux Français la leçon de Roosevelt et celle de Churchill (*ibid.* : 566). C'est pourquoi, lui dit Henriot, "la France, en dépit de vos affirmations, manque un peu d'enthousiasme pour attendre votre arrivée derrière le char de vos maîtres" (*ibid.* : 595).

Mais il ne faut pas se fier aux apparences : "Votre seul maître, c'est Staline. De Gaulle n'est qu'un prête-nom. Vous tournez comme un robot docile dès que le Kremlin presse sur le bouton qui commande la manœuvre" (*ibid.* : 245). "M. de Gaulle n'est reconnu que par Staline, mais il paie cette reconnaissance plus cher qu'il ne l'avait sans doute jamais escompté. Le pire châtiment de son immense orgueil et de sa fatuité sans bornes, c'est d'être contraint, aujourd'hui, pour conserver le titre en clinquant dont il était si fier, de demander chaque matin les ordres de M. Grenier et de prendre sa part de chacun des crimes commis contre des Français dans les pays français libérés ou à libérer" (*ibid.* : 382). Et Henriot de stigmatiser Bénazet, Giraud et de Gaulle, avec "leurs pitoyables cabrioles et leurs rampements serviles, sous la cravache des hommes de Moscou" (*ibid.* : 358). Après la nomination, au CFLN, de Fernand Grenier et André Billoux, "il est difficile d'affirmer qu'il [de Gaulle] ait mis beaucoup d'enthousiasme à présenter ses nouveaux collaborateurs communistes. On aurait dit qu'il tenait à escamoter sa honteuse capitulation et à faire constater que les deux intrus seraient noyés dans le lot. [...] Je ne pense pas qu'il soit excessif de dire que M. de Gaulle a dû obéir et l'a fait sans joie" (*ibid.* : 446-447). De Gaulle n'est donc plus que le "domestique" de Billoux, Grenier et Marty (*ibid.* : 551). Il "consentira à tout pour rester le président [du CFLN], puisqu'il acceptera tout pour que sa vanité bouffie, sa fatuité satisfaite puisse continuer de respirer l'encens que les communistes brûlent devant lui avec une si lourde insistance, en lui faisant croire qu'il sera demain le premier ministre de Marty" (*ibid.* : 233). "Mais quelle triste récompense de son ambition démesurée et de sa trahison que de se voir aujourd'hui mis en balance avec la poignée de terroristes qui s'appellent la résistance" (*ibid.* : 435).

De toutes façons, de Gaulle est destiné à être rapidement liquidé. Il n'aura été qu'une pauvre marionnette démonétisée (*ibid.* : 350), "qu'on jetterait dès qu'on n'en aurait plus besoin" (*ibid.* : 739). En effet, "l'Amérique et l'Angleterre ont d'autres chats à fouetter que de calmer les prurits d'ambition personnelle de M. de Gaulle qui, avant longtemps, ne sera peut-être plus rien" (*ibid.* : 711). Son destin est d'être supplanté ou évincé par les bolcheviques, puisque son "insondable vanité sera toujours aisément manœuvrée par les Marty et autres Bogomolov qui ont encore besoin de se servir de lui. [...] Une défaite militaire allemande, si elle survenait comme la rêvent nos gaullistes, ce seraient les chars de Staline à Paris en huit jours. [...] Et à ce moment-là les derniers masques seront jetés. À supposer que M. de Gaulle ait conservé jusqu'à cette minute son illusoire autorité, il sera rapidement liquidé" (*ibid.* : 783-784). "De Gaulle se maintient encore parce qu'il se montre docile et complaisant aux consignes de Moscou. [...] M. de Gaulle n'aura été que l'homme qui aura fait la courte échelle à Marty et qui, si son action portait ses fruits, devrait inévitablement, devant lui, se soumettre ou se démettre" (*ibid.* : 620) : "M. Roosevelt s'excusera, M. Churchill gardera son silence madérisé, Marty-Tartuffe n'aura plus qu'à dire à de Gaulle-Orgon : "La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir"." (*ibid.* : 130).

Pour conclure, de Gaulle "fait de plus en plus figure d'un de ces infortunés sur qui s'est si souvent exercé la verve impitoyable de Molière" (*ibid.* : 757). Henriot n'est pas dupe de "la boursofflure factice, la grandiloquence artificielle où excelle de Gaulle et où il dissimule mal sa pitoyable insuffisance de mannequin de la dissidence" (*ibid.* : 450) : "il fallait, en vérité, que dans cette tragédie shakespearienne, il y eût un bouffon. C'était le seul rôle que M. de Gaulle fût capable d'assurer avec continuité" (*ibid.* : 740). Aussi, "comment prendre pour la plus haute autorité de la France libre ce fantoche aussi prétentieux qu'impuissant ?" (*ibid.* : 382), "ce fantoche doré, dont la suffisance et la fatuité sont les mérites les plus éclatants" (*ibid.* : 713). De Gaulle "peut être assuré

d'entrer dans l'Histoire et d'y rester comme l'un des traîtres dont l'orgueil insensé aura coûté à leur patrie le plus de larmes, le plus de ruines et le plus de sang" (*ibid.* : 795). Henriot considère de Gaulle comme un autre Badoglio¹ (*ibid.* : 566, 734), et pronostique que, s'il devait être confronté à des juges, il dirait, comme le comte Ciano², "je n'avais pas prévu cela", "je ne voulais pas cela" (*ibid.* : 121).

Les discours de de Gaulle à la BBC.

Le 18 juin 1940, de Gaulle était seul. C'est à lui seul qu'incombait l'édification de ce que l'on a appelé rétrospectivement le "mythe de Gaulle". Ses premiers discours à la BBC y ont puissamment contribué. Le relais a ensuite été pris par de nombreux éditorialistes, tandis que de Gaulle se retirait progressivement des antennes de la BBC, à la fois en raison des difficultés occasionnées par les autorités alliées, et en application de ses propres vues sur le personnage qu'il désirait incarner.

Le type idéal du chef de guerre selon de Gaulle.

Dans son deuxième livre, *Le fil de l'épée*, publié en 1932, de Gaulle trace en ces termes le portrait de celui qu'il appelle alors "l'homme de caractère" (De Gaulle 1932 : 77-79) :

L'homme de caractère impose à sa personne la rigueur propre à l'effort. Les subordonnés l'éprouvent et, parfois, ils en gémissent. D'ailleurs, un tel chef est distant, car l'autorité ne va pas sans prestige, ni le prestige sans éloignement. Au-dessous de lui, l'on murmure tout bas de sa hauteur et de ses exigences. Mais, dans l'action, plus de censeurs ! Les volontés, les espoirs s'orientent vers lui, qui lève le fardeau de ses propres bras, dussent-ils s'y rompre, et le porte sur ses reins, quand même ils en seraient brisés. Réciproquement, la confiance des petits exalte l'homme de caractère. Il se sent obligé par cette humble justice qu'on lui rend. Sa fermeté croît à mesure, mais aussi sa bienveillance, car il est né protecteur. Que l'affaire réussisse, il en distribue largement l'avantage et, dans le cas d'un revers, il n'admet pas que le reproche descende plus bas que lui. On lui rend en estime ce qu'il offre en sécurité.

Vis-à-vis de ses supérieurs, le train ordinaire des choses le favorise mal. Assuré dans ses jugements et conscient de sa force, il ne concède rien au désir de plaire. Le fait qu'il tire de lui-même et non point d'un ordre sa décision et sa fermeté l'éloigne souvent de l'obéissance passive. Il prétend qu'on lui donne sa tâche et qu'on le laisse maître à son bord, exigence insupportable à beaucoup de chefs qui, faute d'embrasser les ensembles, cultivent les détails et se nourrissent de formalités. Enfin, l'on redoute son audace qui ne ménage les routines, ni les quiétudes. "Orgueilleux, indiscipliné", disent de lui les médiocres, traitant le pur-sang dont la bouche est sensible comme la bourrique qui refuse d'avancer, ne discernant point que l'âpreté est le revers ordinaire des puissantes natures, qu'on s'appuie seulement sur ce qui résiste et qu'il faut préférer les cœurs fermes et incommodes aux âmes faciles et sans ressort.

Mais que les événements deviennent graves, le péril pressant, que le salut commun exige tout à coup l'initiative, le goût du risque, la solidité, aussitôt change la perspective et la justice se fait jour. Une sorte de lame de fond pousse au premier plan l'homme de caractère. On prend son conseil, on loue son talent, on s'en remet à sa valeur. À lui, naturellement, la tâche difficile, l'effort principal, la mission décisive.

¹ Pietro Badoglio (1871-1956) a été chef du gouvernement italien après l'éviction de Mussolini, l'abolition du fascisme, et le rétablissement de la monarchie (25 juillet 1943). Il a conclu un armistice avec les Alliés (3 septembre 1943), et déclaré la guerre à l'Allemagne (13 octobre 1943). Aux yeux de Philippe Henriot, il est donc le type même du traître.

² Gendre de Mussolini, Galeazzo Ciano (1903-1944) avait, le 25 juillet 1943, voté pour la destitution de celui-ci, et le retour à la monarchie. Lorsque, délivré par les Allemands le 23 septembre 1943, Mussolini reprend le pouvoir dans l'éphémère république de Salò, Ciano est condamné à mort (procès de Vérone, 8-10 janvier 1944). Ciano et ses co-inculpés sont exécutés le 11 janvier 1944, "fusillés dans le dos, liés à une chaise, selon le procédé réservé aux traîtres en Italie" (Kaspi *et al.* 1990 : 546).

Rétrospectivement, cette description peut apparaître comme un autoportrait, y compris pour la période de l'entre-deux-guerres ; mais surtout, elle doit être considérée comme le modèle auquel de Gaulle se sera efforcé de se conformer pendant toute sa vie.

Pour de Gaulle, cet "homme de caractère" est le type idéal de ce que doit être le chef de guerre. En premier lieu, celui-ci doit allier intelligence et intuition. En effet, l'intelligence est nécessaire pour embrasser et organiser l'ensemble des variables que le chef doit prendre en compte pour fonder sa décision : le terrain, l'ennemi, les moyens dont celui-ci dispose (De Gaulle 1932 : 48-49) ; la largeur de vues est donc l'une des qualités essentielles du chef. Les intentions de l'ennemi et la nature du terrain sont des variables sans cesse changeantes, et le chef doit donc être apte à tenir compte de ces contingences. D'où le rejet de tout dogmatisme¹, et la capacité de s'adapter aux circonstances (*ibid.* : 56). Pour cela, l'intelligence ne suffit pas : il faut aussi ce que Bergson appelle "l'instinct". "L'instinct est, en effet, dans notre moi, la faculté qui nous lie de plus près à la nature. Grâce à lui, nous plongeons au plus profond de l'ordre des choses. [...] C'est par l'instinct que l'homme perçoit la réalité des conditions qui l'entourent et qu'il éprouve l'impulsion correspondante. Il se passe, pour le chef de guerre, en matière de conception, un phénomène analogue à celui dont l'artiste est le sujet. Celui-ci ne laisse pas d'user de l'intelligence. Il en tire des leçons, des procédés, un savoir. Mais la création même ne lui est possible que par l'effort d'une faculté instinctive, l'inspiration, et qui, seule, donne le contact direct avec la nature d'où l'étincelle va jaillir" (*ibid.* : 49-50). "Apprécier les circonstances dans chaque cas particulier, tel est donc le rôle essentiel du chef. Du fait qu'il les connaît, qu'il les mesure, qu'il les exploite, il est vainqueur ; du fait qu'il les ignore, qu'il les juge mal, qu'il les néglige, il est vaincu" (*ibid.* : 119-120).

Cette ouverture vers le réel implique un esprit d'indépendance affirmé et pleinement assumé. "Face à l'événement, c'est à soi-même que recourt l'homme de caractère" (*ibid.* : 76). Lorsqu'il y a conflit entre les ordres reçus et les exigences des circonstances, le chef doit être capable de passer outre, voire carrément de désobéir. "Que du haut en bas s'efface l'initiative, s'atténuent le goût d'être responsable et le courage de parler net, s'abaisse le Caractère, et l'on verrait l'armée atteinte de paralysie. Tout le long de la hiérarchie, des échelons sans cesse renforcés s'épuiseraient à traiter d'en haut ce qui doit être décidé sur place" (*ibid.* : 88). De Gaulle cite à ce propos la réflexion de Lord John Arbuthnot Fisher à propos de l'amiral John Rushworth Jellicoe après la bataille navale du Jutland (mai-juin 1916) : "il a toutes les qualités de Nelson, sauf une : il ne sait pas désobéir !" (*ibid.* : 81).

Mais le chef de guerre n'est pas seul : il s'appuie sur ses subordonnés, dont il doit avoir su gagner la confiance par son exemple, sa fermeté, son énergie, son esprit d'entreprise. "C'est qu'en effet, les moyens à mettre en œuvre ne sont pas des mécanismes qui marchent quand on les remonte, mais "des hommes maniant des matériels". Ces hommes craignent la mort, souffrent de la faim, de la soif, des insomnies, des intempéries. Les uns sont braves, les autres moins ; ceux-ci sont lents, ceux-là rapides ; certains confiants et dévoués, d'autres indociles ou jaloux. Bref, ils portent en eux mille causes de divergence. Pour qu'ils agissent d'accord, il ne suffit point que le chef ait conçu dans son propre esprit ce qu'il y a lieu de faire, ni même qu'il le prescrive ; il doit avoir prise sur les âmes ; il lui faut l'autorité" (*ibid.* : 62). "Dominer les événements, y imprimer une marque, en assumer les conséquences, c'est bien là ce qu'avant tout on attend du chef. L'élévation d'un homme au dessus des autres ne se justifie que s'il apporte à la tâche commune l'impulsion et la garantie du caractère. Car

¹ "Il semble que l'esprit militaire français répugne à reconnaître à l'action de guerre le caractère essentiellement empirique qu'elle doit revêtir. Il s'efforce sans cesse de construire une doctrine qui lui permette, *a priori*, d'orienter l'action et d'en concevoir la forme, sans tenir compte des circonstances qui devraient en être la base" (De Gaulle 1932 : 120). D'où la nocivité des théories abstraites, dont l'application aveugle explique la défaite de 1870, les revers de 1914-16, et l'échec de l'offensive du Chemin des Dames en avril 1917 (*ibid.* : 126-142). Mais "déjà, l'on voit se dresser et se répandre une séduisante théorie qui, à partir d'une base réelle, la puissance du feu, aboutit par déductions abstraites à des conclusions exclusives. [...] D'un procédé excellent dans certaines circonstances de la dernière guerre, on tendrait à faire une loi générale" (*ibid.* : 144-146).

enfin, le privilège de la domination, le droit d'ordonner, l'orgueil d'être obéi, les mille égards, hommages et facilités qui entourent la puissance, l'honneur et la gloire dont le chef reçoit la plus large part, pourquoi lui seraient-ils gratuits ? Et, comment les payer, sinon par le risque qu'il prend à son compte ? En face de l'action, la foule a peur, l'appréhension de chacun s'y multiplie à l'infini de toutes les appréhensions des autres. [...] C'est pourquoi l'énergie du chef affermit les subordonnés comme la bouée de sauvetage rassure les passagers du navire. On veut savoir qu'elle est là et qu'on peut, s'il y a péril, s'y accrocher de confiance" (*ibid.* : 99-100). "La foi des esprits, la sympathie des ardeurs n'appartiennent qu'aux chefs qui s'incorporent avec l'action, font leur affaire des difficultés, mettent au feu tout ce qu'ils possèdent. Il se dégage de tels personnages un magnétisme de confiance et même d'illusion. Pour ceux qui les suivent ils personnifient le but, ils incarnent l'espérance. Le dévouement des petits, concentré sur leur personne, confond le succès de l'entreprise avec l'heur de les satisfaire" (*ibid.* : 100-101).

"Les hommes ne se passent point, au fond, d'être dirigés, non plus que de manger, boire et dormir. Ces animaux politiques ¹ ont besoin d'organisation, c'est-à-dire d'ordres et de chefs. [...] Au cours d'une époque déréglée, au sein d'une société bouleversée dans ses cadres et dans ses traditions, les conventions d'obéissance vont s'affaiblissant et le prestige personnel du chef devient le ressort du commandement" (*ibid.* : 92-93). L'autorité du chef doit donc être fondée sur le prestige. Or "le prestige dépend, d'abord, d'un don élémentaire, d'une aptitude naturelle qui échappent à l'analyse. Le fait est que certains hommes répandent, pour ainsi dire de naissance, un fluide d'autorité dont on ne peut discerner au juste en quoi il consiste et dont même on s'étonne parfois tout en subissant ses effets. Il en va de cette matière comme de l'amour, qui ne s'explique point sans l'action d'un inexprimable charme. [...] Mais s'il entre dans le prestige une part qui ne s'acquiert pas, qui vient du fond de l'être et varie avec chacun, on ne laisse pas d'y discerner aussi certains éléments constants et nécessaires. On peut s'assurer de ceux-là ou, du moins, les développer. Au chef, comme à l'artiste, il faut le don façonné par le métier" (*ibid.* : 94).

En d'autres termes, le charisme est une qualité personnelle innée ; comme tout don, celui qui en bénéficie peut le développer par une conduite appropriée. Dans son comportement quotidien d'abord, il est bon que le chef affiche "la sérénité silencieuse du commandement" : sobriété de l'apparence, du discours et des gestes ; "parti pris de garder par-devers soi quelque secret de surprise qui risque à toute heure d'intervenir". En effet, "le prestige ne peut aller sans mystère, car on révère peu ce que l'on connaît trop bien. Tous les cultes ont leurs tabernacles et il n'y a pas de grand homme pour ses domestiques. Il faut donc que dans les projets, la manière, les mouvements de l'esprit, un élément demeure que les autres ne puissent saisir et qui les intrigue, les émeuve, les tienne en haleine" (*ibid.* : 94-98, *passim*). En outre, le chef doit proposer à ceux qui le suivent un dessein qui porte la marque de la grandeur. "Il lui faut viser haut, voir grand, juger large, tranchant ainsi sur le commun qui se débat dans d'étroites lisières. Il lui faut personnifier le mépris des contingences, tandis que la masse est vouée aux soucis de détail. Il lui faut écarter ce qui est mesquin de ses façons et de ses procédés, quand le vulgaire ne s'observe pas. [...] Mais, s'il se borne au terre à terre, qu'il se contente de peu, c'en est fait !". Pour obtenir de ses subordonnés l'acceptation de son autorité, pour gagner leur confiance, il lui faut être "un maître vers qui se tournent la foi et les rêves" (*ibid.* : 101-103, *passim*).

La création du "symbole" de Gaulle.

Le 18 juin 1940, de Gaulle est "l'homme du refus" ; sa première incarnation le fait entrer dans l'Histoire comme un sauveur gambettiste" : comme Gambetta arrivant à Tours, il est "un sauveur sans armée" (Garrigues 2012 : 153-154). "L'appel du 18 juin 1940 relève manifestement de la rébellion.

¹ Emprunté à Aristote (*Politique*, I, 2, et III, 7), ce terme désigne ici "les êtres capables de vivre en société" ; il n'a évidemment aucune connotation dépréciative.

[...]. Il n'est pas étonnant que l'orateur ait vécu sa prestation radiophonique comme une véritable rupture et, conformément à la geste héroïque, une "seconde naissance". (Guichard 1992 : 301). "À mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. À quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure, comme un homme que le destin jetait hors de toutes les séries" (De Gaulle 1954 : 71). Désormais, son comportement, ses activités, ses discours tendront vers la réalisation du type idéal du chef de guerre qu'il a défini dans *Le fil de l'épée*.

À propos de l'image qu'il se forgera ainsi dans l'opinion, c'est le terme de "mythe" qui est le plus souvent utilisé par les auteurs (chroniqueurs, historiens, politologues, essayistes...). "Le mythe gaullien fut initialement une création délibérée, un acte de volontarisme idéologique, un éclatant témoignage de la créativité intellectuelle et politique d'un obscur militaire qui, à partir du 18 juin 1940, s'appropriä un passé et s'inventa un avenir. On pourrait même aller plus loin : entrant en scène à un moment où toutes les traditions de l'héroïsme national étaient durement laminées, de Gaulle recomposa une nouvelle figure d'exemplarité nationale, avant de l'occuper pleinement" (Hazareesingh 2010 : 216). Si l'on se réfère aux dictionnaires de la langue française, les divers sens du mot "mythe" vont de "récit fabuleux" à "image simplifiée, souvent illusoire, que des groupes humains se forment ou acceptent au sujet d'un individu" (*Robert*, sens 1 et 5). Pour caractériser la représentation que de Gaulle et les gaullistes ont construite autour du chef de la France Libre, ce terme semble moins approprié que le terme "symbole" ("personne qui incarne, qui personnifie de façon exemplaire", *Robert*, sens 3)¹. "C'est Emmanuel d'Astier de la Vigerie² qui a tenté de résumer ainsi en un mot cette lointaine galaxie qu'est à lui seul, aux yeux des hommes de la Résistance, Charles de Gaulle. Le mot est beau, pour ce qu'il a d'abstrait, et fait écho à cette "certaine idée de la France" sans laquelle la Résistance n'aurait trouvé pour répondant à Londres qu'une petite légion étrangère"... (Lacouture 1984 : 723). D'autres auteurs ont, à la même date, utilisé le même vocable à propos de de Gaulle ; par exemple, le 30 juillet 1942, André Philip, représentant de la Résistance l'intérieure, déclare au micro de la BBC : "Ma présence ici [...] signifie que nous reconnaissons le Général de Gaulle comme notre chef militaire et politique, celui qui est devenu aux yeux du monde le symbole de l'âme nationale" (Crémieux *et al.* 1975-1976, II : 176).

Dressant un parallèle du "mythe" de de Gaulle avec celui de Napoléon 1^{er}, Micheline Herz souligne qu'à la différence de Napoléon, qui avait l'ambition du pouvoir, de Gaulle s'est toujours considéré comme un simple recours, comme l'un de ces chefs auxquels on fait appel dans les situations de catastrophe, tandis que l'homme de la rue, accablé par ses souffrances, ne demande qu'à être guidé vers la lumière, à confier son sort à un homme qu'il considère comme d'une plus grande stature que la sienne. C'est pourquoi, ayant campé son personnage, il attend ensuite que les circonstances lui donnent raison. Le mythe gaullien a son origine dans un amour mystique pour la patrie. Si, aux yeux des Français, de Gaulle est l'homme qui a osé résister et a restauré l'honneur de la France, l'admiration qu'il suscite s'adresse à un objet idéal qui transcende l'admirateur. Pour s'identifier à lui, le jeune admirateur doit avoir en lui "des éléments de sainteté" (Herz 1960 : 40-41). D'ailleurs, dans une conversation qu'il a, en mai 1942, avec Emmanuel d'Astier de la Vigerie, après avoir fait le procès de la hiérarchie catholique qui s'enfonce dans la collaboration, de Gaulle ajoute : "Il faut à la

¹ C'est celui qu'utilise, dans ses propos recueillis par E. F. Langwell, l'historien et Résistant Henri-Irénée Marrou ; il déclare en effet : "nous n'étions pas gaullistes parce que de Gaulle le voulait ainsi. Pour nous, le général de Gaulle était un symbole, seulement un symbole, rien de plus" (Marrou 1946 : 104).

² Dans le long chapitre qu'il consacre à de Gaulle dans *Les Grands*, Emmanuel d'Astier de la Vigerie rappelle les circonstances de ses premiers contacts avec de Gaulle, à Londres, en mai 1942. Fondateur du mouvement *Libération*, il n'était pas favorable à l'entrée de représentants des anciens partis dans la Résistance. "Moulin était réservé. Cette réserve provoqua ma décision d'aller voir par moi-même quel était ce symbole qui voulait nous manipuler et à qui il fallait demander "Qui t'a fait Roi ?". (Astier 1961 : 78). Dans la suite du texte, il applique à de nombreuses reprises ce qualificatif au chef de la France Libre : "Bourse [le colonel Passy] n'est encore qu'un agent, il me renvoie au Symbole" ; "Le Symbole entre" ; "Je fus convoqué chez le Symbole" (*ibid.* : 80, 81, 101).

France une nouvelle mystique : le catholicisme a fait défaut, le communisme est impossible" (Astier 1961 : 88).

Pour Sudhir Hazareesingh, "la mythogénie gaullienne s'illustre par sa capacité à produire de la sacralité sous toutes ses formes - dans sa propre personne (appel du 18 juin : "Moi, général de Gaulle"), dans les symboles de la gloire nationale [...], dans les moments d'émotion collective (descente des Champs-Élysées en 1944) ou encore dans les épisodes commémoratifs plus intimistes" (Hazareesingh 2010 : 25). "À côté de ce culte privé, le général de Gaulle inspirait également diverses formes publiques de résistance symbolique. On cria son nom à plusieurs reprises lors de la première manifestation de rue contre les Allemands, le 11 novembre 1940 à Paris¹". Les consignes de manifestations qu'il donne à la BBC ("heure d'espérance" du 1^{er} janvier 1941, 14 juillet, fête de Jeanne d'Arc) font rayonner le message gaullien. Enfin, cette dimension "sacrée" est illustrée par le recours répété aux symboles, tels que la croix de Lorraine, voire le nom même de de Gaulle (*ibid.* : 38-40). Hazareesingh souligne également l'importance de la sensibilité dans le "mythe gaullien". "De Gaulle attachait une importance considérable au "sentiment", et son discours savait parfaitement exploiter le registre des émotions extrêmes". Ainsi, le mot "chagrin" occupe une place singulière dans le vocabulaire du gaullisme de guerre. "La passion est aussi, et surtout, une composante essentielle du mythe populaire gaullien, quelle que soit la forme qu'elle prenne (allégresse, espoir, reconnaissance, déception, abatement, douleur, amour)". En retour, les sentiments inspirés par de Gaulle couvrent une large palette : affection, tendresse, fierté ; mais aussi suspicion, colère, détestation, haine (Hazareesingh 2010 : 21-22).

"Peu à peu se construit une image mythique de Charles de Gaulle, officier, facile à distinguer des journalistes, doué de qualités pédagogiques qui lui suggèrent d'utiliser les simples éléments et les grands espoirs, grand magicien des valeurs nationales et déjà du rêve de grandeur. Il est jusqu'à la Libération, une voix" (Cointet 1990 : 98-99). Cette image doit beaucoup au comportement très contrôlé de de Gaulle : effacement total de l'homme privé au profit du personnage public², correction de l'apparence et mode de vie spartiate (Fabris 1992 : 41), apparence de froideur et d'impassibilité, solitude et abnégation, interventions publiques soudaines et rares. Les prémices de ce comportement se manifestaient déjà pendant l'année qu'il a passée comme homme de troupe au 33^e RI, à Arras, et lui avaient valu l'épithète de "Connétable"³.

L'adhésion au personnage de de Gaulle ne tient pas seulement à son amour quasi-mystique pour la patrie. Elle repose également sur le rejet de tout dogmatisme et de toute idéologie qui caractérise son attitude, et que Henri Michel taxe d'ambiguïté : il apparaît, non comme un chef politique, mais comme le roc debout dans la tempête, le guide donné à la France pour assurer sa survivance comme nation (Michel 1970 : 174). En effet, "De Gaulle a pu incarner, au même instant et parfois dans le même faisceau de représentations, tout un ensemble de figures contrastées : le monarque altier et le chef d'État patelin ; le symbole de la grandeur et l'image de l'humilité chrétienne ; le visage du "pouvoir fort" et la voix de l'insoumission ; l'idéal du Juste et la figure du justicier ; l'étendard des valeurs chevaleresques et la personnification de la souveraineté populaire ; l'exemple de la gloire militaire et le pacificateur d'une nation meurtrie ; l'homme providentiel et le garant de l'intérêt

¹ "Le 11 novembre [1940], un cortège d'étudiants, portant tous une cravate noire et une longue canne à la main (une gaule) ont monté les Champs-Élysées pour aller au Soldat inconnu. En tête, marchait un étudiant avec une gaule dans chaque main (2 gaules = de Gaulle). De temps en temps, il levait ses gaules et tout le cortège criait "Vive !". [...] Le monôme d'étudiants a été assez provoquant. Les étudiants criaient : "Vive de Gaulle" et "La victoire viendra", etc." (Delenda 2010 : 132-133, 138).

² À l'exception de la campagne de promotion auprès du public anglais voulue par Churchill en juillet-août 1940, campagne qu'il n'a pas acceptée sans réticences ("Churchill veut me vendre comme une savonnette" ; cité par Lacouture 1984 : 416).

³ Son commandant de compagnie, le capitaine de Tugny, répondit à un interlocuteur qui s'étonnait qu'un soldat aussi brillant que de Gaulle n'ait été promu que caporal, et non sous-officier : "Que voulez-vous que je nomme sergent un garçon qui ne se sentirait à sa place que connétable !" (cité par Lacouture 1984 : 38). Entre le XIII^e et le XVII^e siècle, la charge de connétable a correspondu, en France, à la fonction de chef suprême des armées.

général ; le législateur à la plume tempérée et le prophète aux intonations apocalyptiques ; le monstre froid et calculateur et l'homme de sentiment" (Hazareesingh 2010 : 26). Pour Claude Bourdet, "l'importance de de Gaulle pour la Résistance a été double ; il a d'abord été un pôle moral, un symbole auquel relier notre action lors même qu'elle ne lui était pas encore rattachée : il a été ensuite, à travers Moulin et ses successeurs, le ciment d'une unité qui a évité à la France les graves divisions qu'ont connues d'autres Résistances" (Libération 1974 : 989).

L'antigaulliste déclaré Florent Gintz estime que la réussite du "mythe gaulliste" tient à ce que trois courants contradictoires ont trouvé un intérêt au "transfert de légitimité" opéré par de Gaulle au détriment du gouvernement de Vichy : les gaullistes eux-mêmes, "les politiciens déconsidérés de la troisième république", et les communistes. À cela s'est ajouté la clairvoyance de de Gaulle, qui a su tirer parti de cette innovation technologique qu'était la radio (Gintz 2004 : 32-34).

Les allocutions de de Gaulle à la radio de Londres ont effectivement fait beaucoup pour sa popularité en métropole. D'ailleurs pour une majorité des auditeurs, "la BBC, c'est de Gaulle" (Luneau 2005b : 63) ; et un informateur de la Résistance termine son rapport en écrivant : "J'indique aussi le regret que les Français ont de ne pas entendre plus souvent le général de Gaulle lui-même" (AN 3AG/2/395, document non daté, page 14). Mais la rareté même de ses interventions (comme d'ailleurs celles de Churchill s'adressant aux Français) "en renforce l'influence et la solennité pour les auditeurs de la France occupée" (Luneau 2005b : 72). De l'aveu même des services d'écoute de Vichy, le nombre d'auditeurs réguliers de ces discours serait passé, de 300 000 début 1941, à 3 millions l'année suivante, pour croître encore ensuite (Lacouture 1984 : 576) ; d'où les inquiétudes des collaborationnistes et des vichystes devant le succès croissant de la BBC (Luneau 2005b : 59). Un décompte de ces allocutions radiodiffusées (De Gaulle 1946, *passim*) montre qu'en même temps que l'audience augmentait, le nombre des discours prononcés par de Gaulle à la BBC allait en diminuant : de 25 en 1941 (pour seulement 6 mois et demi), il est passé à 14 en 1941, 21 en 1942, et 7 en 1943¹. À l'exception de son discours du 6 juin 1944 ("La bataille suprême est engagée !"), enregistré à Londres (où il vient de rencontrer Churchill et Eisenhower) et diffusé par la BBC à 17 heures 30, de Gaulle a cessé de prendre la parole à la BBC dès la fin du mois de mai 1943.

Le relais de la BBC est alors pris par radio-Alger (dès le 4 juin 1943) et par radio-Brazzaville (dont le nouvel émetteur, plus puissant, est inauguré le 18 juin 1943²) ; mais ces postes sont plus difficiles à capter en Métropole, et surtout, les auditeurs potentiels ont pris l'habitude d'écouter la BBC, et s'y cantonnent. Selon un rapport daté du 23 août 1943 de Claude Bouchinet-Serreules ("Clovis"), "on estime généralement que pour 100 auditeurs qui écoutent la radio de Londres, environ 10 écoutent Radio-Brazzaville et deux ou trois Radio-Alger. Il en résulte que les discours du Général de Gaulle à Radio-Alger sont très peu entendus, que pratiquement depuis plusieurs mois, la voix du Général de Gaulle n'a plus été entendue en France" (AN 72AJ/234, II, 16). En outre, entre le 4 juin 1943 et le 6 juin 1944, de Gaulle n'aura prononcé que 9 discours à radio-Alger, et aucun à radio-Brazzaville. Quant aux autres discours radiodiffusés entre 1940 et 1942 à radio-Léopoldville, radio-Le Caire, ou radio-Levant, ils n'ont vraisemblablement pas été captés en métropole ; mais certains d'entre eux ont fait l'objet de citations partielles ou de comptes rendus dans les émissions de la BBC.

¹ Le nombre exact des interventions de de Gaulle à la BBC n'est pas facile à évaluer. On considère généralement qu'il a prononcé 67 discours à la radio de Londres, et Aurélie Luneau (2005b : 58) précise d'ailleurs qu'il n'y intervint "que dans les grandes occasions". Mais de Gaulle s'est aussi adressé à plusieurs reprises à des ressortissants de pays étrangers (Amérique latine, Belgique, Canada, États-Unis) ; en outre, il est arrivé qu'un de ses discours prononcé sur une autre radio soit rediffusé par la BBC, et que quelques-uns de ses messages les plus courts soient simplement lus par des tiers ; en outre, le message de Noël 1941 aux enfants de France semble n'avoir pas été pris en considération dans ce décompte... Enfin, il n'est pas certain que le discours du 19 juin 1940 ait été diffusé. Un dénombrement exhaustif de toutes ces interventions, directes ou indirectes, à la BBC aboutit à un total d'environ 80 pour cette même période.

² Avant la mise en service du nouvel émetteur de radio-Brazzaville, de Gaulle y a prononcé 11 discours ; mais leurs conditions de réception en France métropolitaine étaient alors moins bonnes que celles de la BBC (*Cahier* n° 5).

Les qualités d'orateur du Général.

Jean Oberlé, l'un des animateurs de l'émission "Les Français parlent aux Français", décrit ainsi ses souvenirs des interventions de de Gaulle à la radio de Londres (Oberlé 1945 : 79-80) :

Le général parlait une ou deux fois par mois environ. Ces soirs-là, il arrivait dans le studio, sa haute taille sanglé dans sa longue capote kaki, ses gants blancs à la main, son éternelle cigarette aux lèvres, intimidant chacun par cet aspect à la fois imposant et distant qui est le sien. Il s'asseyait devant le micro, déplaçait son papier, mettait ses lunettes, tandis que, par dessus son épaule, le lieutenant Schumann, son porte-parole, annonçait : "Honneur et Patrie, voici le général de Gaulle".

- "Le général de Gaulle parle mal à la radio", disent les "experts". Il a une façon de couper les phrases, de hausser la voix, puis de la descendre très bas, caverneuse, qui peut étonner. Je pense, quant à moi, qu'il est avec Churchill le meilleur "parleur" à la radio que j'aie jamais entendu. [...] De Gaulle a, lui aussi, un style personnel, des formules qui frappent, et une sorte de logique et d'argumentation, dans sa façon d'écrire, qui sont étonnantes.

Selon Jean-Louis Crémieux-Brilhac, après les premières allocutions de de Gaulle à la BBC, son style "s'est perfectionné (au départ sa diction était assez hachée)" (Crémieux 1999 : 12). Le linguiste Pierre Encrevé analyse en ces termes la diction et le style de de Gaulle à la BBC (Andrieux *et al.* 2006 : 843-845, *passim*) :

Une voix inconnue et sans visage s'adresse aux Français depuis l'étranger pour les appeler inlassablement au combat, jusqu'au jour où, en effet, les combats reprennent sur le sol de la métropole avec la participation de troupes françaises. Pendant quatre années, le général de Gaulle sera d'abord cette "parole lointaine et brouillée", dont l'ensemble des interventions radiodiffusées peut être considéré comme un unique discours, monothématique, s'ouvrant sur une promesse : "La flamme de la résistance française ne soit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas" (18 juin 1940), et se fermant sur son accomplissement dans la participation de l'armée française au Débarquement et à la Libération : "La flamme de la résistance française ne devait pas s'éteindre ; elle ne s'éteignit pas" (12 septembre 1944). [...]

[De Gaulle] ne s'autorise que de lui-même et de la "conscience" qu'il a de "parler au nom de la France". Cette *certitudo sui* apparaît d'emblée comme le fondement de la détermination inflexible qui sera sensible en chacun de ses soixante-sept discours de Londres, et en tous ceux de la période. Il assure le rôle, qui lui advient de par son choix propre, de symboliser jusqu'à la victoire, annoncée dès le premier jour, l'action à laquelle il donne immédiatement le nom qu'elle gardera dans l'histoire, la résistance française. [...] Son art oratoire se marque d'avoir, du premier instant, verbalisé avec éclat sa posture définitive : il sera ce flambeau. L'homophonie de son patronyme avec le nom ancien du territoire national facilitait implicitement cette symbolisation. Mais aussi son titre de général. [...]

Cette stratégie de guerre verbale pour une victoire entraînant la restauration de la démocratie sera mise en forme discursive par divers moyens. La voix, d'abord, avec un certain nombre de traits caractéristiques : la projection vocale qui donne toujours l'impression que, seul en studio, il parle debout devant le micro à une foule ; le fait d'écrire lui-même ses allocutions (ou de les réécrire), mais de toujours les dire et non les lire, sans véhémence mais avec ardeur.

Sa voix de baryton s'anime, passe souvent aux graves mais aussi parfois à l'aigu (dépréciatif, comme dans la seconde voyelle de "Vichy"). Elle est claire, calme, ferme, volontaire et sait n'être pas constamment solennelle par ses changements inattendus d'octave. Au lieu d'accentuer la fin des groupes de mots sur l'intonation descendante habituelle du français, il use sans économie de l'accent d'insistance, sur la pénultième ou l'antépénultième, et parfois l'une et l'autre dans le même mot, caractéristique du ton de commandement. Voix de militaire, autoritaire et décidée, qui s'adresse d'abord à ses pairs puis bientôt à tous les Français comme combattants volontaires par destination. Ce mode n'est pas noble mais élevé, surveillé, sans familiarité, sans ruptures de ton mais avec des traces d'aristocratie plébéienne comme la chute des *e* muets que ne s'autorisait pas le grand bourgeois lettré Léon Blum, avec qui de Gaulle partage, néanmoins, comme Pétain, un taux très élevé de réalisation des liaisons facultatives (Blum : 78 %, Pétain : 75 % et de Gaulle : 68 %). [...]

Le vocabulaire est généralement connu de tous, mais n'a rien d'habituel, empruntant amplement au répertoire militaire. L'honneur, la grandeur, la fierté et la fureur s'y opposent sans cesse à la soumission,

la servitude, la lâcheté et au renoncement. [...] Les discours sont brefs par nécessité, les phrases sont courtes, la syntaxe sans difficulté. Ils font régulièrement appel à la répétition emphatique, généralement triple, car de Gaulle affectionne le rythme ternaire.

Pierre Encrevé (*ibid.*) fait par ailleurs remarquer que ce style est propre aux interventions radiodiffusées de de Gaulle : lorsqu'il parle devant un public (comme à l'Albert Hall), il adopte alors un style de conférencier, ne craignant pas de prononcer des phrases beaucoup plus longues qu'à la radio (l'une d'elles compte même 198 mots !).

C'est que, selon un spécialiste de la BBC, "la radio se prête mieux au ton intime" ; en conséquence les orateurs non habitués à parler à la radio doivent éviter l'emphase des réunions publiques : "la concierge, le médecin, le boucher, le professeur, le facteur, le curé, le fermier et le gendarme, les écoutent chacun chez soi, et non pas sous les platanes de la place du marché ou dans la salle des fêtes du chef-lieu de canton" (AN 3AG/2/395, brochure *Voici la BBC* : 44). Or Jean-Pierre Guichard souligne justement que "l'éloquence de Charles de Gaulle est [...] dénuée d'emphase et même de lyrisme. Son ton est mesuré et le style de son discours intimiste, c'est-à-dire visant à instaurer une relation personnelle et privée avec l'auditeur. Il cherche à convaincre et non pas à conditionner. Il essaye de faire admettre un petit nombre d'idées simples, mais vitales, en sollicitant, à la fois, la raison et les sentiments des hommes" (Guichard 1985 : 33).

Du côté de Vichy, en juillet 1942, Maurice Martin du Gard analyse en ces termes le caractère et le style du Général (Martin du Gard 1948 : 282-283) :

Prenant de temps à autre de Gaulle et Schumann à l'écoute, je m'aperçois que je suis moins intéressé par ce qu'ils disent, et qui d'ailleurs ne varie guère, que par la façon dont ils le disent, par les inflexions de leurs voix qui traduisent leur propre état physique et moral, leurs incertitudes secrètes du moment ou leurs certitudes au contraire, que justifient des événements ou des plans d'action que l'on ignore encore. Telle lassitude vocale renseigne fort bien, et quelquefois, chez de Gaulle, tel grand calme qui succède à un discours du mois dernier prononcé avec une colère malsaine, pleine d'inquiétude. Schumann garde une unité de ton dans la violence, [...] et il faut beaucoup d'attention pour déceler dans sa voix s'il est fatigué, malade, désespéré ou s'il a reçu de bonnes nouvelles des siens. C'est beaucoup plus facile en écoutant de Gaulle, bien que nous ayons affaire à un homme autrement secret que son porte-parole. Plus je l'étudie, plus sa voix me révèle les traits de son caractère. [...] Ses discours, aujourd'hui, sont les variations, orchestrées supérieurement, de l'orgueil, de l'amertume et de la ténacité. L'écrivain est chez lui très apparent, avec ce soin minutieux de l'image. Sur le papier, il lutte, non sans bonheur, contre la monotonie. Il y a une certaine recherche de style par laquelle il veut s'imposer et dans laquelle il tente de bannir tout ce qui est en lui proprement militaire. Et dans sa voix, même chose, mais il y réussit moins. Il veut être lu au moins autant qu'écouté. Dans cette double ambition, se manifeste une gêne où la moindre fatigue physique se laisse aisément surprendre par une oreille exercée.

Quand de Gaulle parle de la France combattante présente sur le champ de bataille au coude à coude avec les Alliés, il a des accents contagieux. C'est ce qu'il y a de positif dans son affaire, la principale carte de son jeu. Si les Alliés obtiennent la décision, nous finirons grâce à lui la guerre du bon côté.

C'est la voix et le style bien particuliers de de Gaulle qui ont contribué à forger son image dans l'opinion, plus que les tracts ou les journaux de la Résistance, dont la diffusion était restreinte ; d'où l'importance des discours que les Français de la métropole ont pu capter le plus facilement, c'est-à-dire de ceux qu'il a prononcés à la BBC.

Les premiers discours à la radio de Londres.

Il est généralement admis que l'appel du 18 juin 1940 fut relativement peu entendu en France, alors en pleine débâcle. La rediffusion du texte de cet appel à plusieurs reprises dans les vingt-quatre

heures qui ont suivi, sa publication intégrale dans quelques journaux (*Le petit Provençal, Marseille-Matin, Le Petit Marseillais, Le Progrès de Lyon*), la publication de quelques extraits dans d'autres, et surtout le bouche à oreille, ont probablement contribué à donner un certain écho à ce discours fondateur ; mais il n'est guère possible d'évaluer l'impact du discours d'un général alors quasiment inconnu des Français sur une population touchée par l'exode (Luneau 2005b : 32, 34-35). Outre son importance historique, ce discours révèle l'une des qualités radiogéniques du Général. Alors qu'il n'a jusqu'ici parlé qu'une seule fois à la radio¹, "à la manière d'un pédagogue qui croit en la vertu des répétitions, il n'hésite pas [...] à répéter trois fois de suite l'idée qui lui paraît essentielle : "Car la France n'est pas seule. Elle n'est pas seule. Elle n'est pas seule..." (La Gorce 1964 : 169). Surtout, "l'appel du 18 juin fut un commencement. Il brisa ce silence de mort qui descendait sur la France, avant même que d'autres voix, auxquelles le monde s'était habitué, n'eussent tout à fait cessé de raisonner. Pour beaucoup de Français qui s'interrogeaient, il créa un précédent de conscience" (Bourdan 1945 : 30).

Ainsi qu'il l'avait annoncé le 18 juin, de Gaulle parle de nouveau à la radio de Londres dès le lendemain² ; entre le 19 et le 28 juin, il y prononce cinq allocutions. Le 19, il constate la vacance du pouvoir, appelle de nouveau à la résistance par les armes, et déclare : "J'ai conscience de parler au nom de la France". Les 22 et 24, il dénonce les conditions imposées par l'armistice ("On peut dire que cet armistice serait, non seulement une capitulation, mais encore un asservissement" ; "La France et les Français sont, pieds et poings liés, livrés à l'ennemi"), appelle à ne pas cesser la lutte ("L'honneur, le bon sens, l'intérêt de la Patrie, commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront"), et lance une fois de plus, aux militaires des trois armes et aux spécialistes de l'armement, un appel à le rejoindre. Le discours du 26 juin répond à celui que le maréchal Pétain a prononcé la veille pour justifier la signature de l'armistice ("Du moins l'honneur est-il sauf. Nul ne fera usage de nos avions et de notre flotte. Nous gardons les unités terrestres et navales nécessaires au maintien de l'ordre dans la métropole et dans nos colonies. Le gouvernement reste libre, la France ne sera administrée que par des Français"). La réplique de de Gaulle à celui dont il fut longtemps un proche collaborateur est assez émouvante dans la forme ; mais sur le fond, le réquisitoire est implacable : l'infériorité militaire alléguée par Pétain est due à un système militaire mauvais, qui a été prôné et défendu par le maréchal lui-même ; l'armistice est déshonorant pour la France (les deux tiers du territoire occupés, l'armée démobilisée, les prisonniers maintenus en captivité, les armes prêtes à être livrées) ; il était possible de poursuivre la lutte à partir de l'Empire, de concert avec la Grande-Bretagne, et avec le soutien de l'Amérique ; enfin, comment la France pillée et asservie pourra-t-elle se relever ? Le dernier discours de juin 1940 enfin annonce que le gouvernement britannique reconnaît de Gaulle comme le chef des Français Libres, et se clôt sur un appel à le rejoindre pour constituer une force française libre.

Les autres discours, prononcés à la BBC entre le 2 juillet 1940 et le 27 mai 1943, peuvent être classés, selon leur contenu, en quatre grandes catégories : 1) la dénonciation de la politique de Vichy, et de ses conséquences ; 2) la glorification des succès militaires des Forces Françaises Libres et des Alliés, et l'affirmation de la foi en la victoire finale ; 3) les appels à l'unité des Français ; 4) les consignes et les appels à manifester.

¹ Le 2 juin 1940, la radio nationale diffuse, dans "le quart d'heure du soldat", une interview de de Gaulle. Celle-ci a été réalisée par Alex Surchamp, le 21 mai, à la demande du Quartier-Général, sur le champs de bataille de l'Aisne, dans le village de Savigny-sur-Ardres. De Gaulle, dont le nom n'est pas cité, y déclare notamment : "L'ennemi a remporté sur nous un avantage initial [...]. Ses succès lui viennent de ses divisions blindées et de son aviation, pas d'autre chose ! [...] Eh bien ! nos succès nous viendront un jour de nos divisions cuirassées et de notre aviation d'attaque [...]. Grâce à cela nous avons déjà vaincu sur un point de la ligne. Grâce à cela, un jour nous vaincrons sur toute la ligne" (cité dans *Espoir*, 71 (juin 1990) : 5).

² Jean-Louis Crémieux-Brilhac émet de sérieux doutes à propos de ce second discours : selon lui, il n'aurait pas été diffusé, en raison du veto opposé par le sous-secrétaire permanent du Foreign Office, Alexander Cadogan, qui souhaitait ménager les autorités françaises tant que l'armistice n'était pas signé (Crémieux 1996 : 64-65).

Une place à part doit être accordée au courageux discours du 8 juillet 1940, prononcé après l'attaque, par les Britanniques, de la flotte française ancrée à Mers-el-Kébir : "Il n'est pas un Français qui n'ait appris avec douleur et avec colère que des navires de la flotte française avaient été coulés par nos Alliés. Cette douleur, cette colère, viennent du plus profond de nous-mêmes. [...] Leur destruction n'est pas le résultat d'un combat glorieux. Voilà ce qu'un soldat français déclare aux alliés anglais avec d'autant plus de netteté qu'il éprouve à leur égard plus d'estime en matière navale. [...] En vertu d'un engagement déshonorant, le Gouvernement qui fut à Bordeaux avait consenti à livrer nos navires à la discrétion de l'ennemi. Il n'y a pas le moindre doute que, par principe et par nécessité, l'ennemi les aurait un jour employés, soit contre l'Angleterre, soit contre notre propre Empire. Eh bien ! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits. J'aime mieux savoir, même le *Dunkerque*, notre beau, notre cher, notre puissant *Dunkerque*, échoué devant Mers-el-Kébir, que de le voir un jour, monté par des Allemands, bombarder les ports anglais, ou bien Alger, Casablanca, Dakar".

La dénonciation de l'armistice et de la collaboration.

Ce thème apparaît souvent en filigrane dans les allocutions radiodiffusées du Général. Mais au second semestre 1940, alors qu'il tente de mettre sur pied une force militaire susceptible de continuer la lutte, la dénonciation du régime de Vichy est un thème central de nombre de ses allocutions.

Déjà, dans le discours du 2 juillet 1940, la dénonciation de cette politique est au cœur du discours : le "Gouvernement qui fut à Bordeaux" a choisi "la voie de l'abandon et du désespoir", et s'est "rué à la servitude" ; "l'âme de la France" est "avec ceux qui continuent le combat par tous les moyens". Ce thème est récurrent dans la plupart des allocutions des mois suivants. Le 13 juillet : "Puisque ceux qui avaient le devoir de manier l'épée de la France l'ont laissé tomber, brisée, moi, j'ai ramassé le tronçon du glaive". Le 30 juillet : "Ces abominables armistices [...] sont totalement injustifiables, inexcusables, pour ce qui concerne l'Empire". Le 1^{er} août, s'adressant aux Canadiens français : "Parmi les dirigeants, une affreuse conjuration de panique a livré à l'ennemi nos armes, notre indépendance et jusqu'à la possibilité de penser librement en Français". Le 3 août, au lendemain de sa condamnation à mort par contumace : "Les vieillards qui se soignent à Vichy emploient leur temps et leur passion à faire condamner ceux qui sont coupables de continuer à combattre pour la France". Le 8 août, à l'occasion de l'installation de la cour suprême de Justice de Riom : "Les malheureux qui ont livré la France par la capitulation essayent de tromper l'opinion sur leur propre crime. Ils se hâtent donc d'inculper les autres" ; "Ceux qui chez nous sont coupables d'avoir mal préparé la guerre sont tout bonnement ceux-là mêmes qui avaient la charge de la préparer". Le 16 août : "Le Maréchal Pétain porte la terrible responsabilité d'avoir sollicité et accepté ces abominables armistices" ; d'après le Maréchal et sa suite, "les malheurs qui accablent le peuple français, il les aurait mérités. Tant pis pour lui s'il doit à présent supporter le châtement !". Le 22 août : "Je dis que ces gens, s'ils ont jadis servi la France, la trahissent aujourd'hui. [...] Mais je dis aussi que leur conduite est aussi absurde qu'elle est déshonorante. Je dis que ce qu'ils appellent aujourd'hui leur politique est aussi mal calculée que ce qu'ils appelaient hier leur stratégie". Le 9 septembre, pour l'ouverture du procès de Riom : "On s'occupe beaucoup à Vichy de trouver des accusés que l'on puisse commodément charger des responsabilités du désastre" ; "Il s'ouvrira certainement quelque jour en France un vrai procès des responsabilités. Mais il y a tout lieu de croire que certains des accusateurs d'aujourd'hui siègeront alors au banc des accusés". Le 16 décembre, après le remplacement de Pierre Laval par Pierre-Étienne Flandin : "Ces sortes de changements n'intéressent que la cour de Vichy, ses chambellans, ses valets, ses espions et ses eunuques. La France se détourne avec dégoût de telles intrigues et combinaisons". Le 20 décembre 1940 : "L'agitation des hommes, qui, à Vichy, s'opposent les uns aux autres, tout en disant gouverner la France, n'est qu'un épisode de leur collaboration avec les envahisseurs" ; "L'ennemi se soucie peu de déshonorer un vieillard, fût-il Maréchal de France" ; "Les hommes qui ont décidé la capitulation, [...] comment maintenant s'arrêteraient-ils sur la pente où ils se sont

engagés ?" ; "Cependant, s'ils viennent à manquer l'occasion suprême que leur offrent les événements, il ne leur restera plus qu'à suivre jusqu'au bout la route de la trahison".

Le 18 juin 1941, célébrant le premier anniversaire de la France Libre, de Gaulle déclare : "Le 17 juin 1940 disparaissait à Bordeaux le dernier Gouvernement régulier de la France. L'équipe mixte du défaitisme et de la trahison s'emparait du pouvoir dans un pronunciamiento de panique. Une clique de politiciens tarés, d'affairistes sans honneur, de fonctionnaires arrivistes et de mauvais généraux se ruait à l'usurpation en même temps qu'à la servitude. Un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, triste enveloppe d'une gloire passée, était hissé sur le pavois de la défaite pour endosser la capitulation et tromper le peuple stupéfait". Le 23 octobre 1941, alors que les Allemands commencent à fusiller des otages en représailles des attentats, de Gaulle s'exclame : "Naturellement, les malheureux qui, à Vichy, s'épouvantent eux-mêmes des horreurs qu'ils ont causées par leur capitulation, se répandent en imprécations, non point du tout contre l'ennemi, mais contre ceux qui le frappent. Nous avons entendu hier la voix tremblante du vieillard que ces gens ont pris comme enseigne, qualifier de "crime sans nom" l'exécution de deux des envahisseurs. [...] Jusqu'à ce que la justice nationale ait pu s'abattre sur Vichy, tout ce qui est Vichy n'a droit qu'au mépris public, à commencer, bien entendu, par le principal responsable du désastre militaire, de l'Armistice déshonorant et du malheur de la France : le Père-la-Défaite de Vichy". Ensuite, l'allusion aux "traîtres de Vichy", si elle est souvent présente, n'occupe pratiquement plus la première place dans les allocutions du Général à la BBC.

De même, la dénonciation des conséquences de l'armistice, de la collaboration, et de l'engrenage dans lequel le gouvernement de Vichy se trouve pris, si elle est souvent rappelée, n'occupe plus qu'exceptionnellement une place centrale. Il lui arrive de prendre la forme d'une exaltation des grandes figures de l'Histoire de France, qui contrastent avec les personnages de la collaboration. Déjà, dans le discours du 2 juillet 1940, de Gaulle avait recensé les hommes politiques qui n'auraient jamais consenti à livrer les armes de la France pour combattre ses alliés ; les amiraux qui n'auraient jamais consenti à mettre à la disposition de l'ennemi une flotte intacte ; les chefs militaires qui n'auraient jamais consenti à évacuer sans combattre des points stratégiques. Quelques discours ultérieurs exaltent l'une ou l'autre de ses grandes figures. Le discours du 18 septembre 1941, stigmatisant "les objurgations du "Père la défaite" de Vichy", fait évidemment allusion au "Père la victoire", c'est-à-dire Georges Clemenceau ; et l'ode au Président Clemenceau (11 novembre 1941) est l'occasion de fustiger "les chefs [qui] se sont rués à la capitulation pour mieux courir ensuite aux places".

Les Forces Françaises Libres.

Dès l'appel du 18 juin 1940, le premier souci de de Gaulle est de rassembler sous les armes tous les Français qui veulent continuer la lutte contre l'Allemagne. Pour cela, il doit rappeler que la guerre continue, que (selon le fameux texte de l'affiche d'août 1940) la France a certes perdu une bataille, mais elle n'a pas perdu la guerre, et que les forces de l'axe Berlin-Rome ne remportent pas que des victoires. Dans cette perspective, la célébration des succès militaires des Forces Françaises Libres et de ses alliés est un facteur important de motivation, mais encore faut-il que les événements s'y prêtent.

En attendant les premières victoires des FFL, de Gaulle rend compte personnellement aux Français de la naissance et du développement de son armée. Dès le 23 juillet 1940, il annonce que "le combat a repris entre les forces françaises et l'ennemi" : l'avant-veille, des aviateurs français ont participé à un bombardement sur la Ruhr¹ ; le 29 novembre 1940, il annonce que les FFL comptent déjà "35 000 hommes sous les armes, 20 vaisseaux de guerre en service, un millier d'aviateurs, 60

¹ Ce même jour, dans l'émission "Les Français parlent aux Français", deux aviateurs français (un pilote de bombardement, et un sergent radio et mitrailleur) ont décrit leur participation à un raid de nuit de la RAF sur l'Allemagne (Les Français, I : 62-63).

navires marchands sur la mer, de nombreux techniciens travaillant à l'armement", etc., et conclut cet inventaire avec "la certitude que nous sommes présents à chaque minute dans l'esprit et dans le cœur de tous les Français de France".

Les premiers succès des FFL font l'objet d'une mention discrète : l'objectif principal est encore de susciter des engagements dans les FFL et des ralliements. Le 23 janvier 1941, de Gaulle annonce "l'entrée victorieuse à Tobrouk des troupes françaises unies aux troupes de nos alliés" ; le 31 janvier, il signale un nouveau succès, à l'occasion d'un appel demandant aux "généraux, officiers, sous-officiers, soldats de l'Afrique française" de se joindre à lui : "Tandis que, pour commencer, les hommes de Catroux entrent à Tobrouk et que les hommes de Larminat prennent Mourzouk, ne voyez-vous pas qu'il ne tient qu'à vous de saisir, pour commencer, Ghat et Ghadamès et d'enlever Tripoli ?". Mais il faut attendre la résistance héroïque des troupes de Koenig à Bir-Hakeim pour qu'un fait d'armes devienne le thème principal d'un discours ; le 11 juin 1942, de Gaulle s'exclame : "La nation a tressailli de fierté en apprenant ce qu'ont fait ses soldats à Bir-Hakeim. Braves et purs enfants de France qui viennent d'écrire, avec leur sang, un de ses plus belles pages de gloire !". Le 13 janvier 1943, c'est la conquête du Fezzan italien par les troupes de Leclerc qui est exaltée : "La France est et demeurera assez riche de gloire pour qu'en évoquant ces événements, nous nous gardions des dithyrambes. Pour exprimer ce que fut, militairement parlant, l'épopée du Général Leclerc et de ses compagnons, nous dirons simplement qu'elle constitue un exploit qui ne le cède en rien aux plus beaux de notre Histoire". Enfin, le 12 mai 1943, c'est la défaite des troupes allemandes et italiennes en Tunisie qui est ainsi évoquée : "Sous les coups écrasants et bien combinés des armées britannique, américaine et française, la grande bataille d'Afrique se termine par une grande victoire. Elle aura duré trois ans".

Les appels à l'unité des Français.

Une troisième catégorie de discours a pour thèmes principaux les appels à l'unité des Français, encouragée par l'annonce de nouveaux ralliements à la France Libre de territoires d'outre-mer. Les 27 et 29 août 1940, ce sont les ralliements du Tchad (Félix Éboué), puis du Cameroun (Philippe Leclerc) et de l'Afrique Équatoriale Française (René de Larminat) qui sont cités ; le second discours se termine par un vibrant appel aux armes. Le discours du 31 décembre 1941, qui suit de quelques jours le plébiscite de Saint-Pierre-et-Miquelon en faveur de la France Libre, dresse le bilan des ralliements : outre les territoires français d'Afrique (Tchad, Cameroun, Congo, Gabon, Oubangui), la France libre contrôle l'Inde française, la Nouvelle-Calédonie, Tahiti, les archipels océaniques français, et la partie française des Nouvelles-Hébrides. Le 18 janvier 1942 (premier jour de la 1361^e année de l'Hégire), un appel au ralliement est lancé aux "citoyens, sujets et protégés musulmans de l'Empire français". Le 11 novembre 1942, alors que les Allemands envahissent la "zone libre", de Gaulle lance un nouvel "appel du 18 juin" : "Profitez des quelques heures dont vous disposez pour venir, si vous pouvez, vous joindre à ceux qui luttent aux côtés des Alliés. [...] Avec vos navires, vos avions, vos armes, rejoignez d'urgence les Forces Françaises Libres. Ne laissez pas vos armes entre les mains de l'ennemi. La victoire est certaine. Venez y participer".

Le 28 décembre 1942, après la mort de Darlan et l'intronisation de Giraud comme son successeur, c'est un appel à l'unité de tous les Français qui est lancé : "Les Français n'ont qu'une seule patrie. Il s'agit de faire en sorte qu'ils ne livrent qu'un seul combat. La France est et restera une et indivisible". Enfin, le discours du 27 mai 1943 célèbre "le moment où la pression de la volonté nationale, surmontant, en fin de compte, tous les obstacles qui lui sont opposés du dedans et du dehors, va entraîner l'unité de l'Empire après y avoir recréé l'union des âmes et des volontés" ; il exalte "L'union pour la guerre de la France ! [...] L'union pour la grandeur de la France ! [...] L'union pour le renouveau de la France !". C'est le dernier discours prononcé par de Gaulle à la BBC avant le débarquement en Normandie.

Les consignes aux Français métropolitains.

Naturellement, les consignes données par de Gaulle ne sont pas de pures initiatives personnelles. Elles sont le fruit de concertations avec ses collaborateurs, et même, dans certains cas, elles ont été suggérées et préparées sur le terrain par les mouvements de la Résistance intérieure. Mais, pour les auditeurs de la BBC, c'est la voix de de Gaulle qui porte ces messages, c'est elle que l'on entend.

C'est le 23 décembre 1940 que de Gaulle donne aux Français de la métropole son premier mot d'ordre : "Le 1^{er} janvier offrira à tous les Français l'occasion de manifester qu'ils sont unanimes dans leur deuil et dans leur espoir. Pour la plupart des Français, directement ou indirectement opprimés par l'ennemi, une telle manifestation ne peut être que muette. Mais, pour s'accomplir en silence, elle n'en sera que plus efficace. Le 1^{er} janvier prochain, de 14 heures à 15 heures en France non occupée, de 15 heures à 16 heures en France occupée, aucun Français ne passera dans les rues de nos villes et de nos villages. Il ne s'y trouvera que l'ennemi !". Les jours suivants (28 et 21 décembre), de Gaulle réitère son appel à l'observation de "l'heure d'espérance". Cet appel, repris par les éditorialistes des émissions françaises de la BBC, a semble-t-il été couronné de succès, malgré les efforts faits par l'occupant pour en atténuer les effets (Luneau 2005b : 90-95) ¹.

D'autres appels à des manifestations silencieuses ont été lancés par de Gaulle en personne. En réaction aux exécutions massives d'otages par les Allemands (Châteaubriant), dans ses discours des 25 et 30 octobre 1941, il incite les Français à "une grande grève nationale" : "En fusillant nos martyrs, l'ennemi a cru qu'il allait faire peur à la France ! La France va lui montrer qu'elle n'a pas peur de lui. Elle va lui en administrer la preuve par la manifestation actuellement la plus impressionnante possible, un gigantesque "Garde à Vous !" national dans une totale immobilité. Vendredi prochain, 31 octobre, de 4 heures à 4 heures 05 du soir, toute espèce d'activité devra cesser sur tout le territoire français. [...] Cette immense grève nationale fera voir à l'ennemi et aux traîtres qui le servent quelle gigantesque menace les enveloppe". Plus difficile à mettre en œuvre, cette manifestation n'aura qu'un succès mitigé (Luneau 2005b : 135-136).

Le 30 avril 1942, c'est un appel à célébrer (dans la seule "zone libre", pour des raisons évidentes de sécurité) le Premier Mai, "fête nationale" : "Fête nationale ! Parce qu'elle est, par excellence, la fête des travailleurs. [...] Fête nationale ! Parce que, dans les pires drames de notre Histoire, c'est du peuple laborieux que se levèrent toujours les grandes vagues profondes dont la patrie sortit sauvée, libérée, renouvelée. [...] Fête nationale ! Parce qu'ils sont révolus les temps funestes où les Français luttèrent entre eux sans se comprendre et sans s'aimer. [...] Voilà pourquoi, demain 1^{er} mai, à partir de 18 h. 30, tous les Français, toutes les Françaises, passeront silencieusement et individuellement devant les statues de la République et devant les mairies de nos villes et de nos villages". Répété sur la BBC, les postes clandestins, et même radio-Moscou, ce mot d'ordre a été entendu, et les manifestations connaissent un grand succès, en dépit d'un appel "à la paix et à la concorde sociale" lancé par le maréchal Pétain (Luneau 2005b : 152-155).

Le 13 juillet 1942, dans une brève allocution, de Gaulle invite les habitants de la "zone libre" à célébrer le 14 juillet (en accord avec les principales organisations de la résistance intérieure) : "Dans le morceau de France qu'on appelle "non occupé", demain les drapeaux tricolores pavoiseront toutes les maisons. Dans chaque ville et dans chaque village, les Français et les Françaises défilent à l'endroit fixé. Partout, la *Marseillaise* sera chantée d'une seule âme, à pleine gorge, les larmes aux

¹ Un Breton venant de rallier les FFL raconte, au micro de la BBC, le 15 février 1941 : "Savez-vous, mes chers amis, ce qui a donné la plus grande joie au général de Gaulle, dans le rapport que j'ai eu l'honneur de lui faire ? C'est d'apprendre avec quelle ferveur unanime nous avons observé l'heure de recueillement du 1^{er} janvier" (Les Français 2010, 723-724).

yeux. [...] Les drapeaux ! c'est la fierté. Les défilés ! c'est l'espoir. *La Marseillaise* ! c'est la fureur. Il nous faut et il nous reste : fierté, espoir, fureur. On le verra bien demain !". Les points de rassemblement dans les principales villes sont indiqués le même jour par Maurice Schumann ; dans les autres villes, on se rassemblera "dans les artères qui portent le nom de la République" (Crémieux *et al.* 1975-1976, II : 165). Comme pour le Premier Mai, les craintes d'une répression allemande sévère ont poussé les Résistants à limiter ces manifestations à la "zone libre" ; mais cela n'a pas empêché que des célébrations aient lieu en zone occupée. Dans l'ensemble, cet appel semble avoir été largement suivi dans les deux zones (Luneau 2005b : 155-160).

Le 10 novembre 1942, de Gaulle appelle à célébrer la fête de la Victoire : "Français, Françaises, le 11 novembre, quand sonnera l'heure de midi et jusqu'à midi 30 minutes, vous serez tous rassemblés, soit dans nos églises et nos temples, soit dans les lieux de vos travaux, soit dans vos habitations. Tous ensemble vous donnerez à la France vos prières et vos pensées. Français, Françaises de la zone non encore occupée, vous passerez tous dans l'après-midi et jusqu'à 19 heures devant nos monuments aux morts ou à tout autre endroit fixé en raison des circonstances locales. L'horrible nuit du malheur et de la honte commence à se dissiper. Le 11 novembre, toute la France saluera l'aurore de la victoire". Le lendemain, les troupes allemandes et italiennes envahissent la "zone non encore occupée". Dans les jours qui suivent, de Gaulle est interdit d'antenne à la BBC en raison de son opposition à la politique menée par les Anglo-saxons en Afrique du Nord. Il y reprendra la parole le 27 novembre (sabotage de la flotte française à Toulon), puis à Noël.

Il reste à évoquer le mot d'ordre du 23 octobre 1941, qui a suscité des controverses au sein de la Résistance, et a fait accuser de Gaulle "d'attentisme". À cette date, en représailles aux attentats de Nantes et de Bordeaux, les Allemands ont exécuté quarante-huit otages à Châteaubriant ; ils en exécuteront cinquante autres le lendemain à Souges (voir *Cahier* n° 3). Ce discours de de Gaulle s'ouvre par une condamnation de la barbarie de l'occupant, dont les termes xénophobes peuvent étonner aujourd'hui (même si cette charge s'explique par l'horreur de ces exécutions, contraires aux conventions internationales et à toutes les "lois de la guerre") : "Nous savions bien que l'Allemand est l'Allemand. Nous ne doutions pas de sa haine, ni de sa férocité. Nous étions certains que ce peuple déséquilibré ne contraindrait pas longtemps sa nature et qu'il irait tout droit au crime à la première crise de peur ou de colère". Mais le passage à l'origine des controverses concerne la consigne donnée par le Général en son nom propre, mais aussi au nom du Comité National Français, "de ne pas tuer d'Allemands" (Crémieux *et al.* 1975-1976, I : 314-315)¹. Selon Jean-Louis Crémieux-Brilhac, de Gaulle, à titre personnel, approuvait les attentats. Maurice Schumann les ayant critiqués en sa présence, car ils entraînaient "des représailles inutiles", de Gaulle aurait rétorqué : "Pas du tout ! C'est terrible, mais ce fossé de sang est nécessaire, c'est dans ce fossé de sang que se noie la collaboration. Les cinquante morts ont rendu un service immense à la France". D'ailleurs, il s'en voudra d'avoir donné cette consigne en ces termes, et il la rectifiera en "ne plus tuer *ouvertement* d'Allemands" (Crémieux 1996 : 328). Dans ses mémoires, il explique : "En 1941, la résistance s'ébauchait à peine et, d'autre part, nous savions qu'il s'écoulerait littéralement des années avant que nos alliés fussent prêts au débarquement. [...] Tout en tâchant de limiter nos pertes qui, dans de telles conditions, étaient excessives pour de trop faibles résultats, il fallait, cependant, utiliser, au profit de l'énergie et de la solidarité nationales, l'émotion produite par la répression allemande" (De Gaulle 1954 : 228). D'où le mot d'ordre des 25 et 30 octobre 1941 ("Garde à Vous !" national).

¹ Il faut souligner que cette consigne n'était pas nouvelle à la BBC. Ainsi, le 20 septembre 1941, dans ses "propos du soir", Pierre Bourdan déclarait : "Il est plus facile pour la crapule allemande de fusiller des Français désarmés que d'envahir l'Angleterre ou de vaincre la Russie. [...] Les fusillades de Paris continuent. L'Allemand, qui sent monter comme une marée de colère du peuple, commence à prendre peur. [...] Nous vous disons : "Français - attendez ; patientez encore. Ne vous lancez pas aujourd'hui dans une révolte vaine. Il faut à notre cause qui est celle de tous les peuples des alliés et non des sacrifiés." [...] Il faut que l'union des Français s'achève, qu'elle s'achève dans la volonté et la patience en attendant de se faire dans sa libération" (Crémieux *et al.* 1975-1976, I : 298 ; Les Français 2011 : 250-251).

L'image de de Gaulle à travers les émissions de la BBC.

Alors que les discours radiodiffusés du Général se raréfient à la BBC, les éditorialistes des deux émissions principales de la BBC en langue française, "Les Français parlent aux Français" et "Honneur et Patrie", contribuent à faire mieux connaître aux Français de la métropole le représentant de la France Libre. Occasionnellement, diverses personnalités prennent également la parole en ce sens. Un survol des éditoriaux les plus notables prononcés à la BBC (Crémieux *et al.* 1975-1976, *passim*) permet, de ce point de vue, d'en distinguer trois types principaux : 1) les indications biographiques sur la personne du général de Gaulle ; 2) la reprise et le commentaire de ses discours ; 3) quelques aperçus sur ses intentions pour l'après-Libération

La personne du général de Gaulle.

Un rappel de la biographie de de Gaulle est loin d'être superflu : il faut à la fois informer les Français sur ce général de brigade à titre provisoire, éphémère sous-secrétaire d'État à la guerre, et contrer les propagandes allemandes et vichyssoises qui le caricaturent. À l'occasion du procès de Riom, Schumann souligne, le 20 février 1942, que de Gaulle avait vu juste en ce qui concerne les insuffisances de la ligne Maginot, et l'utilisation des blindés en grandes formations offensives. Il cite le témoignage de Philippe Barrès¹ qui, à l'occasion d'un voyage à Berlin en 1934, entend Joachim von Ribbentrop lui déclarer qu'ils franchiront la ligne Maginot avec des chars d'assaut, et que le "meilleur technicien" français est d'ailleurs du même avis ; ce "meilleur technicien", dont Barrès n'a jamais entendu parler, est un certain colonel de Gaulle. Lors d'un autre voyage quelques mois plus tard, il entendra le futur chef du corps motorisé nazi, Adolf Hühnlein, appeler de Gaulle son "grand collègue français". Schumann ne manque pas de rappeler que ces conceptions étaient alors considérées par Pétain comme "de la fantaisie", tandis que le général Chauvineau déclarait péremptoirement que "les chars d'assaut et l'aviation étaient également inaptes à l'offensive" ; Schumann reviendra sur ces points le 19 mars (vulnérabilité de la frontière Nord-est, insuffisance de la ligne Maginot) et le 8 septembre 1942 (rôle primordial, dans l'offensive, des "forces mécaniques" que sont les blindés et l'aviation).

Le 20 mai 1942, Schumann rappelle qu'en mai 1940, de Gaulle, à la tête de deux demi-brigades de chars d'assaut, a mené deux offensives victorieuses : le 17, il a coupé les lignes de ravitaillement des divisions cuirassées allemandes et fait 150 prisonniers ; le 19, il a réussi une percée en direction des ponts de Serre. "Et ces résultats essentiels avaient été atteints par une division de fortune, improvisée sur le champ de bataille pendant que les combats étaient en cours, malgré de terribles insuffisances en matériel, malgré l'inexpérience d'une grande partie des combattants".

Le 1^{er} août 1943, après les décisions du CFLN du 31 juillet 1943, Schumann annonce que "la répartition nouvelle des responsabilités tend à faire du général Giraud, le Foch, et du général de Gaulle, le Clemenceau de la France en guerre". Ayant mentionné les faits d'armes de Giraud (essentiellement dans les guerres coloniales), Schumann fait allusion aux "prophéties" de de Gaulle (sur l'utilisation des chars et les failles ligne Maginot), et à l'appel du 18 juin (rappelant la citation de Pétain à Douaumont : "le capitaine de Gaulle choisit, en toutes circonstances, la seule solution compatible avec l'honneur").

D'autres interventions expriment, sous diverses formes, l'adhésion à la personne du général de Gaulle. Ainsi, le 16 mai 1943, l'ancien Président du Conseil Henri Queuille, déclare : "Il était facile de

¹ Journaliste, fils de l'écrivain nationaliste Maurice Barrès, il s'est très tôt opposé au nazisme ; après l'Armistice, il a rejoint le général de Gaulle. Son fils Claude s'est engagé dans les FFL.

mesurer combien la paysannerie de France s'était donnée aux idées que nous représentions, à quel point elle était acquise au chef qui, le premier, avait proclamé que la France n'était pas vaincue, au général Charles de Gaulle". Le 31 mai 1943, le reporter Roger Chevrier décrit l'arrivée à Alger du chef de la France Combattante, l'accueil des officiels, et les ovations de la foule ("Vive de Gaulle ! Vive la République !"). Le 19 juin 1943, Georges Boris évoque sa première rencontre avec le Général, le calme de celui-ci, et sa largeur de vues (à propos des chances de l'Angleterre en cas de débarquement allemand) : "J'écoutais, dite d'une voix lente, aux inflexions très douces, cette claire leçon française faite de logique et de sang-froid, de fermeté et d'honneur. Je compris que l'homme était seul et qu'il reprenait tout à pied d'œuvre. J'avoue que le sentiment que j'éprouvais ce soir-là était mêlé d'anxiété". Le 27 septembre 1943, l'ancien défenseur de Léon Blum au procès de Riom, André Le Troquer, s'exclame : "Heureusement que l'honneur français a été sauvé et l'avenir sauvegardé par un grand Français, par Charles de Gaulle, qui relevait le drapeau abandonné. Il appelait à lui les Français qui pouvaient le rejoindre. La Résistance était née, elle a grandi, elle est maintenant puissante". Enfin, le 5 novembre 1943, le Résistant Eugène Claudius-Petit rappelle : "L'appel de juin 40 du général de Gaulle fut le signal du rassemblement ; de Gaulle était inconnu de la plupart d'entre nous, nous ignorions l'homme, mais ses paroles exprimaient les aspirations de tout un peuple, c'était comme une rencontre en dehors des chemins battus, loin des calculs personnels et des combinaisons politiques".

Les communiqués de de Gaulle et les commentaires de ses discours.

Certains communiqués de de Gaulle n'étaient pas prononcés par lui, mais simplement lus par son porte-parole ; et les discours qu'il avait prononcés à l'occasion de réunions, ou qui avaient été diffusés par d'autres radios, faisaient l'objet de citations et de commentaires à la BBC.

Les interventions les plus marquantes de Maurice Schumann dans ce domaine sont :

- 10 juin 1942 : lecture du message de félicitations au général Kœnig après Bir-Hakeim.
- 24 juin 1942 : extraits de la déclaration du 18 juin sur l'enjeu de la guerre ("l'indépendance ou l'esclavage").
- 17 novembre 1942 : rappel de la déclaration sur la loyauté des Alliés envers la France Libre (à propos de Madagascar).
- 3 mars 1943 : mot d'ordre contre le recensement : "Français, n'y allez pas !" ("il reflète - nous le savons - la pensée commune de toute la France Combattante du dedans unifiée sous l'autorité librement consentie du général de Gaulle").
- 18 novembre 1943 : rappel du discours du 26 mars sur l'unité des Français (à propos de la nouvelle composition du CFLN).
- 20 mars 1944 : commentaire du discours du 18 mars 1944 devant l'Assemblée consultative provisoire (retour à la démocratie).
- 24 mars 1944 : commentaire du discours sur le vote des femmes (en présentant Lucie Aubrac).

Enfin, le 8 mai 1944, à propos du discours prononcé la veille à Tunis, Schumann rappelle un souvenir personnel du 18 juin 1940 : ("Un discours de de Gaulle nous fait relever la tête parce qu'il est prononcé la tête haute", Crémieux *et al.* 1975-1976, IV : 253-254) :

En écoutant hier, de loin, ce discours prononcé près d'une place qui s'appelle *La Porte de France* et soulevé par une immense rumeur humaine, je pensais à ce que me disait, au soir du 18 juin, ce paysan de Saintonge chez lequel nous entendions, mes camarades et moi, le premier message d'action, de sacrifice et d'espérance, sous un vieux tableau auquel notre hôte avait accroché sa médaille militaire et sa médaille de Verdun : "Je me sens relever la tête".

Oui ! C'était bien cela, c'est bien toujours cela. Un discours de de Gaulle nous fait relever la tête parce qu'il est prononcé la tête haute.

Pour la nation française, adossée au mur de son cachot, partagée entre une lutte farouche et une misère épuisante, il ne demande pas "pitié". Il parle de sa "fureur ardente et impatiente".

Le futur gouvernement de la France.

La propagande antigauilliste caricaturait le général de Gaulle en aspirant dictateur ; elle faisait même courir des bruits sur un soi-disant serment d'allégeance à sa personne que devaient prêter les nouvelles recrues. Le 25 janvier 1942, au micro de la BBC, Pierre Tissier, Maître des Requêtes au Conseil d'État, répond à ces allégations, avant de présenter les grandes lignes des choix politiques de la France Libre (Crémieux *et al.* 1975-1976, II : 38-39) :

La France Libre c'est, il faut le dire, pour l'immense majorité des Français, comme pour les étrangers, de Gaulle. De Gaulle, c'est-à-dire, un homme. Or, lorsqu'un pays ou un mouvement est symbolisé par un homme, la tentation est grande de parler immédiatement de pouvoir personnel. [...]

Le Général de Gaulle a une autre vision des droits et libertés des citoyens d'une grande nation que le Maréchal Pétain. Figurez-vous que lorsqu'un Français se présente à l'un de nos bureaux de recrutement on ne lui demande ni quelle est sa condition sociale, ni quelle est sa religion, ni quelles sont ses opinions politiques. On ne lui demande aucun serment de fidélité à la personne du Général de Gaulle. On ne lui demande que de prendre l'engagement de servir la France jusqu'à la fin des hostilités. [...]

De Gaulle n'est pas le chef d'un mouvement politique. Il est simplement, parce qu'il fallait pour l'honneur du pays qu'il y en eût un, le seul général, le seul ministre, qui le jour de la catastrophe ait osé relever le drapeau tricolore et appeler le peuple à la résistance. La position de de Gaulle et du Comité national est très nette. Voici des documents précis et publics :

Dès sa déclaration organique du 16 novembre 1940, le Général de Gaulle [...] prenait l'engagement suivant : "Nous avons le devoir sacré d'assumer la tâche qui nous était imposée. Nous déclarons que nous accomplirons cette mission dans le respect des institutions de la France et que nous rendrons compte de tous nos actes aux représentants de la nation française, dès que celle-ci aura la possibilité d'en désigner librement et normalement." [...]

En fait, comme en droit, nous ne connaissons et n'appliquons dans nos possessions que les lois en vigueur au 25 juin 1940. Nous ne connaissons qu'un régime : la République. [...] Tant donc que le peuple français n'aura pas aboli la République française, celle-ci restera le seul régime légal. [...]

Si le peuple français désire modifier ses institutions antérieures, il le fera. Mais c'est par l'intermédiaire de ses représentants librement élus après la libération qu'il fera entendre sa voix. Ni de Gaulle, ni personne ne peuvent substituer leur décision à celle du peuple souverain.

Le 15 septembre 1942, Pierre Tissier parle de nouveau à la BBC pour démontrer la nullité absolue de tous les actes du gouvernement de Vichy, et annoncer que seuls pourront être rétroactivement régularisés les "actes de pure administration qui n'auraient été inspirés ni par l'ennemi, ni par des considérations politiques ou partisans" ; c'est rappeler, sur un point particulier du droit, que les lois de la République demeurent valides.

Après cette déclaration de principe en faveur de la République, les animateurs français de la BBC tiendront les Français au courant de la mise en place progressive des institutions de la France Libre (CFLN, CNR, Assemblée constituante provisoire), en attendant celles de la France libérée. Ce faisant, ils mettent naturellement en évidence, par contraste, le caractère antidémocratique du gouvernement de Vichy. Mais en outre, en se faisant l'écho des débats au sein de ces diverses assemblées, ils donnent aux Français l'exemple du fonctionnement d'instances délibératives, dans lesquelles les décisions sont prises collectivement, après un échange de points de vue parfois vif ; un tel exemple met en évidence les limites et les inconvénients d'une obéissance passive à un chef autoproclamé, fût-il maréchal de France.

Nombreuses sont les émissions de la BBC qui ont contribué à informer les Français sur le programme politique de la France Libre, et l'avenir de la France après la Libération ; parmi celles-ci, on peut mentionner (Crémieux *et al.* 1975-1976 : *passim*) :

- 26 décembre 1941 : l'annonce du plébiscite de Saint-Pierre-et-Miquelon illustre la volonté des Français Libres de laisser leurs compatriotes choisir librement leurs allégeances.

- 11 septembre 1942 : le Comité National Français rappelle que la libération du territoire entraînera la restauration immédiate des libertés (presse et radio, syndicats), le rétablissement des institutions municipales et départementales, la fin des discriminations (de sexe, de couleur, de race), et le vote des Français pour le choix de leur Constitution.

- 22 avril 1943 : annonce de l'accord de Gaulle - Giraud, qui prévoit le rétablissement des lois de la République.

- 3, 5, et 8 juin 1943 : annonce de la création du Comité Français de la Libération Nationale.

- 2 novembre 1943 : annonce que des représentants de la Résistance intérieure siégeront à l'Assemblée constituante provisoire.

- 29 novembre 1943 : réflexions sur le retour à la tradition démocratique et le reclassement des partis politiques (Maurice Schumann).

- 5 janvier 1944 : compte rendu des discussions, à l'Assemblée constituante provisoire, des propositions du CFLN relatives aux élections après la Libération.

- 27 janvier 1944 : compte rendu des discussions à l'Assemblée consultative sur l'organisation des pouvoirs après la Libération.

- 27 mars 1944 : compte rendu des discussions à l'Assemblée constituante sur les élections ; le droit de vote pour les femmes est adopté à l'unanimité (séance du 23 mars).

De Gaulle au pouvoir.

Une fois Paris libéré, le Gouvernement Provisoire de la République Française s'installe dans la capitale. Un premier Conseil des ministres se tient le 2 septembre 1944, mais il faut attendre le 9 pour que les membres du Conseil, venus d'Alger, soient tous réunis ; à cette occasion, de Gaulle arrête la composition du nouveau gouvernement (gouvernement "d'unanimité nationale"), dont il conserve la direction. Son prestige est alors immense (La Gorce 1964 : 349), et son gouvernement semble être accepté sans réticences par une majorité de Français (Brinton 1961b : 137, 147). Le 12 juillet 1945, le rapatriement des prisonniers de guerre français étant presque achevé, il annonce, dans un discours radiodiffusé, que le corps électoral va pouvoir être consulté. Celui-ci sera confronté à l'alternative suivante : soit il considère que la Constitution de 1875 demeure adaptée à la situation actuelle de la France, et il devra élire une Chambre des députés ; soit il estime qu'il faut élaborer une nouvelle Constitution, et il élira à cette fin une Assemblée constituante. Dans cette seconde hypothèse, il lui faudra également se prononcer sur le maintien d'un gouvernement transitoire, désigné par l'Assemblée constituante, qui gèrera les affaires de la France attendant la mise en œuvre de la nouvelle Constitution (De Gaulle 1946 : 581-585).

La date du scrutin est fixée par ordonnance au 21 octobre 1945. Il comportera donc deux volets : un référendum sur la constitution, et l'élection des membres de l'Assemblée. Le référendum posera les deux questions suivantes : "Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit constituante ?", et : "Si le corps électoral a répondu oui à la première question, approuvez-vous que les pouvoirs publics soient, jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle Constitution, organisés conformément au projet de loi ci-contre ?" La seconde question concerne en fait le maintien d'un gouvernement provisoire pendant les trente semaines imparties à l'Assemblée constituante pour l'élaboration du projet de constitution.

À quelques jours du scrutin, le 17 octobre 1945, de Gaulle appelle les électeurs à une participation massive : "Tous et toutes¹ doivent voter. [...] Au moment où vous allez voter, je

¹ Ce sont les premières élections nationales françaises auxquelles les femmes participent. Après la décision de l'Assemblée Constituante en date du 23 mars, le droit de vote leur a été accordé le 21 avril 1944, par une ordonnance du Comité

m'apprête moi-même, avec tout le Gouvernement et comme je m'y suis toujours engagé, à remettre entre les mains de la représentation nationale les pouvoirs exceptionnels que j'exerce depuis le 18 juin 1940, au nom de la République, pour le salut de l'État et le service de la patrie. [...] Vous élirez vos représentants selon vos propres opinions, qui sont, assurément, variées, car le caractère même de notre pays [...] est l'équilibre dans la diversité. [...] Quant au référendum, dont l'importance est extrême pour l'avenir de nos institutions, je souhaite de toute mon âme que vous répondiez oui à la première et oui à la seconde question" (De Gaulle 1946 : 641-644). Le dimanche suivant, les Français décident l'abandon de la Constitution de 1875 et la mise en chantier d'une nouvelle Constitution par 96,4 % de "oui" à la première question. Ils se prononcent également en faveur du maintien d'un gouvernement provisoire, mais avec seulement 66,3 % d'approbations. Le taux de participation s'est élevé à 77,8 % des inscrits.

Les élections à l'Assemblée constituante ont placé en tête le Parti Communiste (26,3 % des suffrages), suivi du Mouvement Républicain Populaire (23,9 %), du Parti Socialiste (23,4 %), des Modérés (15,7 %) et des Radicaux (8,9 %). Le 13 novembre 1945, l'Assemblée constituante se réunit pour élire le chef du gouvernement provisoire ; de Gaulle, qui n'a pourtant pas fait acte de candidature, est élu à l'unanimité. Cette élection a l'appui d'une part importante de l'opinion : à la question "Qui souhaitez-vous comme président provisoire pendant la rédaction de la constitution ?", posée à plusieurs reprises par l'IFOP entre juillet et novembre 1945, de Gaulle a recueilli entre 64 % et 75 %, contre 2 % à 8 % pour les trois autres candidats proposés¹ (BIIFOP, 1945 : 160 ; Sondages 1945 : 196, 206, 227). La question : "L'assemblée constituante vient de désigner le Président du gouvernement. Approuvez-vous cette décision ?", recueille 81 % de "oui" (Sondages 1945 : 239).

Dès son élection, de Gaulle s'attache à former son nouveau gouvernement. Forts de leurs succès électoraux, les communistes demandent trois ministères (Affaires étrangères, Guerre, Intérieur), et le poste de vice-président du Conseil. De Gaulle s'y oppose, et s'en explique dans un discours radiodiffusé le 17 novembre (De Gaulle 1946 : 649-651). Le 19 novembre, grâce à l'appui des socialistes, il présente un gouvernement sans participation communiste.

Le 20 janvier 1946, en désaccord avec le projet de constitution, de Gaulle démissionne du gouvernement. Devant les ministres réunis, il déclare : "Le régime exclusif des partis a reparu. Je le réprouve. Mais, à moins d'établir par la force une dictature dont je ne veux pas et qui, sans doute, tournerait mal, je n'ai pas les moyens d'empêcher cette expérience. Il me faut donc me retirer" (cité par La Gorce 1964 : 393). À la fin du mois de janvier 1946, Félix Gouin est élu président du conseil.

Les réactions de l'opinion sont mitigées. Selon un sondage réalisé par l'IFOP au début de février 1946, 40 % des répondants sont mécontents du départ du Général, contre 32 % de satisfaits et 20 % d'indifférents ; 47 % approuvent son geste, 28 % le désapprouvent (Sondages 1946 : 62). Dans un autre sondage réalisé un mois plus tard par le SSS, 47 % des personnes interrogées disent ne pas regretter le départ du général de Gaulle, contre 41 % qui déclarent le regretter (SSS 1945-1952 : 336). Selon le même institut, fin août 1946, 30 % des répondants le voient bien devenir Président de la République (29 % souhaitant qu'il ne revienne plus dans la vie politique) ; en janvier 1947, à la question : "Si l'on vous demandait de choisir parmi les personnalités suivantes, qui désigneriez-vous

Français de la Libération Nationale stipulant que "les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes". C'est l'aboutissement d'un long combat, car cette revendication ancienne s'est heurtée à l'opposition du Sénat dès novembre 1922. L'opinion n'était cependant pas encore complètement acquise à cette mesure ; en septembre - octobre 1944, dans un sondage réalisé à Paris, à la question : "Êtes-vous favorable au vote des femmes ?", l'IFOP dénombre 64 % de "oui", 3 % de "oui sous condition", et 28 % de "non" (BIIFOP, 3 : 2) ; en janvier 1945, le SSS pose une question similaire : "Approuvez-vous, oui ou non, le vote des femmes ?", et recueille des réponses comparables : 63 % de "oui", contre 34 % de "non" et 3 % de sans opinion (SSS 1945-1952 : 53).

¹ Edouard Herriot (2 % à 8 %), Léon Blum (2 % à 6 %), Maurice Thorez (3 % à 6 %).

comme Président de la République ?", de Gaulle se classe largement en tête avec 33 % des réponses ¹ (SSS 1945-1952 : 419, 476).

Le 13 octobre 1946, la constitution de la IV^e République est adoptée par référendum. Le 25 décembre 1946, de Gaulle annonce qu'il ne sera pas candidat à la présidence de la République. C'est Vincent Auriol qui sera élu à ce poste le 16 janvier 1947.

Une nouvelle carrière politique s'ouvrira pour le général de Gaulle lorsque, le 29 mai 1958, le président Coty demandera son investiture comme chef du gouvernement. Le 28 septembre 1958, un référendum scelle l'adoption d'une nouvelle constitution, par 79 % des suffrages exprimés ; la V^e République est née. De Gaulle exercera le pouvoir jusqu'au 27 avril 1969, jour du référendum sur la réforme des régions et du Sénat. Ayant annoncé qu'en cas de "non" à ce référendum il cesserait aussitôt ses fonctions, et le "non" l'ayant emporté avec 53 % des suffrages exprimés, il se retire dès la publication des résultats. Conformément à la Constitution, l'intérim sera assuré par le Président du Sénat, Alain Poher.

¹ Les autres noms proposés sont Vincent Auriol (9 %), Marcel Cachin (15 %), Yvon Delbos (1 %), Francisque Gay (5 %), Félix Gouin (9 %), et Edouard Herriot (28 %).